



5N PLUS INC.

États financiers consolidés

pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains)

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers consolidés et les notes complémentaires ont été préparés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada qui intègrent les Normes internationales d'information financière. Il incombe à la direction de choisir les méthodes comptables et d'établir les jugements et les estimations comptables importants.

La direction est également responsable de tous les autres renseignements financiers inclus dans le rapport de gestion et il lui appartient de s'assurer que ces renseignements concordent avec l'information contenue dans les états financiers consolidés.

Il revient à la direction d'établir et d'exercer des contrôles internes adéquats sur l'information financière, notamment de mettre en place les politiques et les procédures permettant de garantir, dans une mesure raisonnable, que les actifs sont protégés et que les états financiers consolidés ainsi que les autres renseignements financiers sont complets, impartiaux et adéquats.

Le Comité d'audit et gestion des risques, composé entièrement d'administrateurs indépendants, vérifie la qualité et l'intégrité de l'information financière de la Société et fait les recommandations d'approbation des états financiers au conseil d'administration, chapeaute la direction dans sa responsabilité de veiller à ce que les systèmes d'aide au contrôle interne soient adéquats, voit à ce que les auditeurs externes indépendants et compétents soient nommés et examine au préalable les honoraires et frais d'audit, afférents à celui-ci ou pour d'autres services que l'audit. Le conseil d'administration approuve les états financiers consolidés de la Société et le rapport de gestion avant leur diffusion. Le Comité d'audit et gestion des risques rencontre la direction et les auditeurs internes et externes au moins quatre fois par année pour examiner les points touchant l'information financière, l'information continue, les questions d'audit et autres sujets.

Les auditeurs externes, à savoir PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., effectuent un audit indépendant des états financiers consolidés conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et expriment leur opinion sur ceux-ci. Pour répondre à ces normes, il est nécessaire que l'audit soit planifié et mené de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Les auditeurs externes peuvent en tout temps consulter le Comité d'audit et gestion des risques et rencontrent celui-ci périodiquement.

(signé) Arjang J. Roshan _____

Arjang J. Roshan
Président et chef de la direction

(signé) Richard Perron _____

Richard Perron
Chef de la direction financière

Montréal, Canada
Le 20 février 2018



Le 20 février 2018

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de 5N Plus Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de 5N Plus Inc. et de ses filiales, qui comprennent les états de la situation financière consolidés au 31 décembre 2017 et 2016, et les états du résultat net consolidés, du résultat global consolidés, des variations des capitaux propres consolidés et du tableau des flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250 boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502*



Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de 5N Plus Inc. et de ses filiales au 31 décembre 2017 et 2016, ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A123642

	Notes	31 décembre 2017	31 décembre 2016
		\$	\$
Actif			
Actif courant			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		34 024	24 301
Créances	4	25 639	29 799
Stocks	5	90 647	80 309
Impôt sur le résultat à recevoir	15	6 145	6 819
Autres actifs courants	16	8 773	2 831
Total de l'actif courant		165 228	144 059
Immobilisations corporelles	6, 26	56 607	59 945
Immobilisations incorporelles	7, 26	10 856	11 109
Actifs d'impôt différé	15	6 891	1 883
Participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	8	718	779
Actifs financiers dérivés	16	3 602	189
Autres actifs	9	1 030	1 093
Total de l'actif non courant		79 704	74 998
Total de l'actif		244 932	219 057
Passif			
Passif courant			
Dettes fournisseurs et charges à payer	10	57 043	57 381
Impôt sur le résultat à payer	15	11 339	8 422
Partie courante de la dette à long terme	11	271	325
Total du passif courant		68 653	66 128
Débiteures convertibles	12	48 768	43 157
Passifs d'impôt différé	15	251	715
Obligation au titre du régime d'avantages du personnel	13	15 396	14 813
Passifs financiers dérivés	16	-	68
Autres passifs	14, 18	6 436	5 662
Total du passif non courant		70 851	64 415
Total du passif		139 504	130 543
Capitaux propres			
Actionnaires de 5N Plus inc.		105 446	88 522
Participation ne donnant pas le contrôle		(18)	(8)
Total des capitaux propres		105 428	88 514
Total du passif et des capitaux propres		244 932	219 057

Engagements et éventualités (note 22)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

5N PLUS INC.**ÉTATS DU RÉSULTAT NET CONSOLIDÉS**

Pour les exercices clos les 31 décembre

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf les informations par action)

	Notes	2017	2016
		\$	\$
Produits		219 916	231 498
Coût des ventes	26	170 514	190 036
Frais généraux, frais de vente et frais d'administration	26	26 220	25 986
Autres charges, montant net	26	4 441	12 072
Quote-part du résultat des coentreprises	8	110	(23)
		201 285	228 071
Résultat d'exploitation		18 631	3 427
Charges financières			
Intérêt sur la dette à long terme		3 261	3 429
Intérêts théoriques et autres charges d'intérêts		2 836	4 812
Variations de la juste valeur de l'option de conversion des débetures	16	(85)	(20)
Pertes (profits) de change et au titre de dérivés		79	(925)
		6 091	7 296
Résultat avant impôt sur le résultat		12 540	(3 869)
Charge (recouvrement) d'impôt			
Exigible	15	3 595	440
Différé	15	(3 068)	1 587
		527	2 027
Résultat net		12 013	(5 896)
Attribuable :			
Aux actionnaires de 5N Plus inc.		12 023	(5 895)
À la participation ne donnant pas le contrôle		(10)	(1)
		12 013	(5 896)
Résultat par action attribuable aux actionnaires de 5N Plus inc.	20	0,14	(0,07)
Résultat de base par action	20	0,14	(0,07)
Résultat dilué par action	20	0,14	(0,07)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

	Notes	2017	2016
		\$	\$
Résultat net		12 013	(5 896)
Autres éléments du résultat global			
Éléments qui pourraient être reclassés en résultat net ultérieurement			
Variations nettes des couvertures de flux de trésorerie			
Partie efficace des variations de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie	16	3 413	1 632
Reclassement en résultat net		(3 643)	(1 221)
Impôt sur le résultat		30	(55)
		(200)	356
Écart de change		1 121	(1 193)
		921	(837)
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net ultérieurement			
Réévaluation de l'obligation au titre du régime d'avantages du personnel	13	1 062	(1 643)
Impôt sur le résultat		2 374	-
		3 436	(1 643)
Autres éléments du résultat global			
		4 357	(2 480)
Résultat global			
		16 370	(8 376)
Attribuable aux actionnaires de 5N Plus inc.		16 380	(8 375)
Attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle		(10)	(1)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

SN PLUS INC.
ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Pour les exercices clos les 31 décembre

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf les informations par action)

	Attribuables aux actionnaires de la Société							Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Nombre d'actions	Capital- action	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Déficit	Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires			
2017									
Soldes au début de l'exercice	83 778 557	342 684	4 596	(8 927)	(249 831)	88 522	(8)	88 514	
Résultat net pour l'exercice	-	-	-	-	12 023	12 023	(10)	12 013	
Autres éléments du résultat global									
Variations nettes des couvertures de flux de trésorerie	-	-	-	(200)	-	(200)	-	(200)	
Écart de change	-	-	-	1 121	-	1 121	-	1 121	
Réévaluation de l'obligation au titre du régime d'avantages du personnel	-	-	-	3 436	-	3 436	-	3 436	
Total du résultat global	-	-	-	4 357	12 023	16 380	(10)	16 370	
Actions ordinaires rachetées et annulées (note 19)	(475 016)	(1 943)	-	-	1 289	(654)	-	(654)	
Exercice d'options sur actions (note 21)	597 500	1 208	(396)	-	-	812	-	812	
Rémunération à base d'actions	-	-	386	-	-	386	-	386	
Soldes à la fin de l'exercice	83 901 041	341 949	4 586	(4 570)	(236 519)	105 446	(18)	105 428	
	Attribuables aux actionnaires de la Société								
	Nombre d'actions	Capital- action	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Déficit	Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres	
2016									
Soldes au début de l'exercice	83 979 657	343 506	4 079	(6 447)	(244 506)	96 632	(7)	96 625	
Résultat net pour l'exercice	-	-	-	-	(5 895)	(5 895)	(1)	(5 896)	
Autres éléments du résultat global									
Variations nettes des couvertures de flux de trésorerie	-	-	-	356	-	356	-	356	
Écart de change	-	-	-	(1 193)	-	(1 193)	-	(1 193)	
Réévaluation de l'obligation au titre du régime d'avantages du personnel	-	-	-	(1 643)	-	(1 643)	-	(1 643)	
Total du résultat global	-	-	-	(2 480)	(5 895)	(8 375)	(1)	(8 376)	
Actions ordinaires rachetées et annulées (note 19)	(201 100)	(822)	-	-	570	(252)	-	(252)	
Rémunération à base d'actions (note 21)	-	-	517	-	-	517	-	517	
Soldes à la fin de l'exercice	83 778 557	342 684	4 596	(8 927)	(249 831)	88 522	(8)	88 514	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

	Notes	2017 \$	2016 \$
Activités d'exploitation			
Résultat net		12 013	(5 896)
Ajustements de rapprochement du résultat net aux flux de trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles		8 226	10 739
Dépréciation des actifs non courants	26	3 100	-
Amortissement des autres actifs		221	1 277
Amortissement des produits différés	14	-	(187)
Reprise de perte de valeur au titre des créances douteuses	4, 24	-	(362)
Charge de rémunération à base d'actions	21	4 390	2 246
Impôt sur le résultat différé	15	(3 068)	1 587
Quote-part du résultat des coentreprises	8	110	(23)
Intérêts théoriques		2 541	3 266
Obligation au titre du régime d'avantages du personnel	13	(312)	(252)
Variation de la juste valeur de l'option de conversion des débetures	16	(85)	(20)
(Profit) perte sur la sortie d'immobilisations corporelles		(1 887)	142
Perte latente sur les instruments financiers détenus à des fins autres que de couverture		80	-
Perte (profit) de change latent(e) sur des actifs et des passifs		1 007	(31)
Fonds provenant de l'exploitation avant ce qui suit :		26 336	12 486
Variation nette des soldes du fonds de roulement hors trésorerie	18	(13 226)	10 978
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		13 110	23 464
Activités d'investissement			
Ajouts d'immobilisations corporelles	6, 18	(6 769)	(3 510)
Ajouts d'immobilisations incorporelles	7	(2 006)	(4 183)
Produit de la sortie d'immobilisations corporelles	6	3 987	-
Participation dans une coentreprise	8	-	(100)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(4 788)	(7 793)
Activités de financement			
Remboursement de la dette à long terme		(74)	(3 143)
Produit de l'émission de titres d'emprunt à long terme		-	1 505
Coût de l'émission de titres d'emprunt à long terme		-	(111)
Actions ordinaires rachetées	19	(654)	(252)
Émission d'actions ordinaires	19	812	-
Augmentation des autres passifs		800	2 000
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		884	(1)
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie			
		517	(185)
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		9 723	15 485
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		24 301	8 816
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		34 024	24 301
Informations supplémentaires¹			
Impôt sur le résultat payé		280	2 433
Intérêts payés		3 094	3 285

¹⁾ Les montants payés au titre de l'impôt sur le résultat et des intérêts ont été pris en compte dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation dans les tableaux des flux de trésorerie consolidés.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

1. Nature des activités

5N Plus inc. (« 5N Plus » ou la « Société ») est une société internationale établie au Canada. 5N Plus est un producteur de métaux spéciaux et de produits chimiques. La Société, entièrement intégrée, possède des installations de recyclage en boucle fermée. Son siège social est situé au 4385, rue Garand, à Saint-Laurent (Québec) H4R 2B4. La Société compte des installations de production et des bureaux de vente dans plusieurs pays, notamment en Europe, en Amérique et en Asie. Les actions de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX »). Dans les présents états financiers consolidés, la « Société » s'entend de 5N Plus et de ses filiales. Deux secteurs opérationnels sont présentés par la Société, soit le secteur Matériaux électroniques et le secteur Matériaux écologiques.

Le conseil d'administration de la Société a approuvé, le 20 février 2018, la publication des présents états financiers consolidés.

2. Résumé des principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées pour l'établissement des présents états financiers consolidés sont énoncées ci-après. Ces méthodes ont été appliquées de la même manière pour toutes les périodes présentées, à moins d'indication contraire.

Base d'établissement

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, tels qu'ils sont présentés dans la Partie I du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, qui intègre les Normes internationales d'information financière (« IFRS »), comme elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Ils ont été dressés selon le principe du coût historique, sauf pour les instruments financiers dérivés, qui sont comptabilisés à leur juste valeur.

La préparation d'états financiers conformes aux IFRS repose sur l'utilisation de certaines estimations comptables cruciales. Elle exige aussi que la direction pose des jugements dans l'application des méthodes comptables de la Société. Les éléments d'une grande complexité ou nécessitant beaucoup de jugement, ou ceux qui sous-tendent des hypothèses et des estimations importantes par rapport aux états financiers consolidés, sont abordés dans la présente note, à la section intitulée « Estimations et jugements importants de la direction concernant l'application des méthodes comptables ».

a) Filiales

Les filiales sont toutes des entités (y compris les entités structurées) sur lesquelles la Société exerce un contrôle. La Société contrôle une filiale lorsqu'elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci.

Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date à laquelle la Société en obtient le contrôle. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle elles ne sont plus contrôlées par la Société.

Le tableau qui suit présente les principales filiales qui ont une incidence importante sur les résultats ou sur les actifs de la Société :

	Pays où la société a été constituée	Participation (%)	
		2017	2016
5N Plus inc.	Canada	100 %	100 %
5N PV GmbH	Allemagne	100 %	100 %
5N Plus Lübeck GmbH	Allemagne	100 %	100 %
5N Plus Belgium SA	Belgique	100 %	100 %
5N Plus Asia Limited	Hong Kong	100 %	100 %
5N Plus Wisconsin Inc.	États-Unis	100 %	100 %

Le dollar américain est la monnaie fonctionnelle de toutes ces filiales.

Les transactions et soldes intragroupe, notamment les produits et charges liés à des transactions effectuées entre différentes sociétés du Groupe, sont éliminés. Les profits et pertes découlant de transactions intragroupe qui sont comptabilisés dans les actifs sont aussi éliminés. Les méthodes comptables des filiales ont été modifiées au besoin afin d'assurer leur cohérence avec celles adoptées par la Société.

b) Coentreprises

Une coentreprise est un accord contractuel en vertu duquel la Société convient avec d'autres parties d'exercer une activité économique sous contrôle conjoint, c'est-à-dire que la prise des décisions stratégiques financières et opérationnelles relatives aux activités de la coentreprise requiert le consentement unanime des parties partageant le contrôle. Les participations dans des coentreprises sont comptabilisées au moyen de la méthode de la mise en équivalence. La quote-part du résultat des coentreprises revenant à la Société est comptabilisée à l'état du résultat net consolidé, et la quote-part des autres éléments du résultat global des coentreprises est incluse dans les autres éléments du résultat global.

Conversion des devises

a) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société sont le dollar américain. Une monnaie fonctionnelle est déterminée pour chacune des entités de la Société, et les éléments présentés dans les états financiers de chaque entité sont évalués au moyen de cette monnaie fonctionnelle.

b) Transactions et soldes

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours du change en vigueur à la date de clôture. Les actifs et passifs non monétaires et les éléments des produits et des charges libellés en monnaie étrangère sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours du change en vigueur à la date des transactions respectives. Les profits et pertes de change découlant du règlement de ces transactions sont comptabilisés à l'état du résultat net consolidé.

Les profits et pertes de change sont présentés dans les pertes (profits) de change et au titre de dérivés à l'état du résultat net consolidé.

c) Établissements à l'étranger

Les actifs et passifs de filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar américain sont convertis en dollars américains aux cours du change en vigueur à la date de clôture. Les écarts de change découlant de cette conversion sont inclus dans l'écart de change dans les autres éléments du résultat global. Les produits et les charges sont convertis aux cours du change moyens de la période.

Information sectorielle

La Société exerce ses activités dans deux secteurs principaux : les Matériaux électroniques et les Matériaux écologiques. Des informations opérationnelles et financières distinctes sont disponibles pour ces secteurs et servent à déterminer la performance opérationnelle de chacun ainsi qu'à affecter les ressources.

Le secteur Matériaux électroniques est associé à des métaux comme le cadmium, le gallium, le germanium, l'indium et le tellure. Ceux-ci sont vendus sous la forme d'éléments, d'alliages, de produits chimiques, de composés et de substrats.

Les activités du secteur Matériaux écologiques consistent principalement en la production et en la vente de bismuth et de produits chimiques dérivés du bismuth affiné, d'alliages à bas point de fusion ainsi que de sélénium et de produits chimiques dérivés du sélénium affiné.

Les charges du siège social et les frais généraux, frais de vente et frais d'administration non affectés ainsi que les charges financières (produits financiers) ont été regroupés sous la rubrique « Siège social et montants non affectés ».

Chaque secteur opérationnel est géré séparément, car chaque gamme de produits exige des technologies, des ressources et des stratégies de marketing différentes. L'information financière relative au recyclage et à la négociation de matières complexes est répartie entre les deux principaux secteurs. Toutes les transactions entre le secteur Matériaux électroniques et le secteur Matériaux écologiques ont été éliminées à la consolidation.

Comptabilisation des produits

Les produits proviennent de la vente de produits manufacturés et de la prestation de services. Ils sont évalués à la juste valeur de la vente des produits manufacturés, déduction faite de la taxe sur la valeur ajoutée, du montant estimatif des retours et des rabais accordés aux clients au moment de la comptabilisation. Les estimations de la juste valeur reposent sur l'expérience passée de la Société avec chaque client et sur les modalités propres à chaque contrat.

Les produits tirés de la vente de produits manufacturés sont comptabilisés lorsque les risques et les avantages inhérents à la propriété ont été transférés à l'acheteur (ce qui a généralement lieu à l'expédition) et que le recouvrement des créances connexes est raisonnablement assuré. Les produits sont comptabilisés : i) lorsque leur montant peut être évalué de façon fiable; ii) lorsqu'il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à la Société; et iii) lorsque les coûts engagés ou à engager peuvent être mesurés de façon fiable. Les produits tirés des activités d'affinage en sous-traitance sont comptabilisés une fois que les services ont été rendus. Les paiements reçus ou les avances exigibles aux termes d'accords contractuels sont comptabilisés dans les produits différés jusqu'au moment où toutes les conditions de comptabilisation des produits énoncées précédemment sont respectées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, déduction faite du cumul des amortissements, du cumul des pertes de valeur et des reprises ultérieures, le cas échéant. Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilité estimative en tenant compte des valeurs résiduelles. Les durées d'utilité sont comme suit :

	Période
Terrains	Non amortis
Bâtiments	25 ans
Matériel de production	Jusqu'à 15 ans
Mobilier	3 à 10 ans
Matériel de bureau	3 à 10 ans
Matériel roulant	3 à 10 ans
Améliorations locatives	Sur la durée du contrat de location

Les coûts des révisions majeures et des remplacements sont incorporés au coût de l'actif à l'état de la situation financière consolidé à titre de composante distincte, et la pièce remplacée ou la révision précédente est sortie. Les frais d'entretien et de réparation sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

L'amortissement des travaux en cours ne commence que lorsque les actifs visés sont prêts à être utilisés. Les coûts ne sont inscrits à l'actif que s'ils sont directement attribuables à la construction ou au développement des actifs.

Les valeurs résiduelles, la méthode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revues annuellement et ajustées au besoin.

Contrats de location

Les contrats de location sont classés dans les contrats de location-financement lorsque la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif loué est transférée à la Société. À la date de passation du contrat de location, la Société comptabilise l'actif loué à sa juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, et elle inscrit un montant correspondant à titre d'obligation liée à un contrat de location-financement. Les paiements au titre de la location sont ventilés entre les charges financières et l'amortissement de l'obligation liée au contrat de location-financement afin que la proportion de l'encours de la dette demeure constante. Les charges financières sont comptabilisées en résultat net sur la durée du contrat de location.

Tous les autres contrats de location sont classés dans les contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées au coût, déduction faite du cumul des amortissements, du cumul des pertes de valeur et des reprises, le cas échéant. Les immobilisations incorporelles acquises par voie de regroupement d'entreprises sont comptabilisées à la juste valeur à la date d'acquisition. Les immobilisations incorporelles sont amorties sur une base linéaire sur leur durée d'utilité suivante en années :

	Période
Technologie	5 ans
Logiciels	5 ans
Propriété intellectuelle	10 ans
Frais de développement	Au plus 10 ans

Dépréciation des actifs non financiers

La valeur comptable des actifs non financiers amortissables de la Société est soumise à un test de dépréciation chaque fois que des événements ou des changements dans les circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Les actifs qui ne sont pas encore prêts à être utilisés sont soumis à un test de dépréciation chaque année ou à tout moment dans l'année lorsqu'il existe un indice de dépréciation.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie (« UGT ») excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée du coût de sortie. La valeur recouvrable est déterminée pour un actif pris individuellement, sauf si l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie d'autres actifs ou d'autres groupes d'actifs, auquel cas l'UGT à laquelle l'actif appartient est utilisée pour déterminer la valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées à l'état du résultat net consolidé.

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société évalue la possibilité que des pertes de valeur comptabilisées antérieurement puissent faire l'objet d'une reprise. Une perte de valeur est reprise s'il existe des indices que la perte a diminué ou n'existe plus en raison de modifications apportées aux estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. La valeur comptable d'un actif, augmentée à la suite d'une reprise de perte de valeur, ne doit cependant pas excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. Les reprises sont comptabilisées à l'état du résultat net consolidé.

Instruments financiers

Les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir des flux de trésorerie liés aux actifs sont arrivés à expiration ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété.

Les actifs financiers et passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté à l'état de la situation financière consolidé si la Société a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Tous les instruments financiers doivent être évalués à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. L'évaluation au cours des périodes ultérieures dépend du classement de l'instrument financier. Au moment de la comptabilisation initiale, la Société classe ses instruments financiers dans les catégories suivantes selon la raison pour laquelle ils ont été acquis :

a) Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Un actif financier est classé dans cette catégorie s'il a été acquis principalement en vue d'être vendu ou racheté à court terme.

Les instruments financiers dans cette catégorie sont comptabilisés initialement et ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction sont passés en charges à l'état du résultat net consolidé. Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont classés comme actifs courants, à l'exception de la tranche dont la réalisation ou le paiement devrait survenir plus de douze mois suivant la date de clôture, laquelle est classée comme actif non courant.

b) Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif.

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement au montant que la Société s'attend à recevoir, diminué, s'il est significatif, d'un écart d'actualisation pour ramener les prêts et créances à la juste valeur. Par la suite, les prêts et créances sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute réduction pour dépréciation. Les prêts et créances sont inclus dans les actifs courants, à l'exception des instruments qui viennent à échéance plus de douze mois après la clôture de la période de présentation de l'information financière, lesquels sont classés comme actifs non courants.

c) Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente ou qui ne sont classés dans aucune autre catégorie.

Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée des coûts de transaction et sont par la suite comptabilisés à la juste valeur. Les profits ou les pertes découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Lorsqu'un actif disponible à la vente est vendu ou déprécié, les profits ou les pertes cumulés sont retirés du cumul des autres éléments du résultat global pour être comptabilisés à l'état du résultat net consolidé.

Les actifs financiers disponibles à la vente sont classés comme actifs non courants, à moins que le placement vienne à échéance ou que la direction ait l'intention de vendre celui-ci dans les douze mois.

d) Passifs financiers au coût amorti

Les passifs financiers au coût amorti sont comptabilisés initialement au montant à verser, diminué, s'il est significatif, d'un écart d'actualisation pour ramener les passifs à la juste valeur. Par la suite, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les passifs financiers sont classés à titre de passifs courants si un paiement doit être effectué dans les douze mois. Autrement, ils sont présentés à titre de passifs non courants.

La Société a classé ses instruments financiers comme suit :

Catégorie	Instrument financier
Actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	Autres actifs courants Actifs financiers dérivés Passifs financiers dérivés
Prêts et créances	Trésorerie et équivalents de trésorerie Créances Prêt à recevoir d'une partie liée
Passifs financiers au coût amorti	Dettes fournisseurs et charges à payer Dette à long terme Débentures convertibles Passif à long terme

Coûts de transaction

Les coûts de transaction associés aux instruments financiers qui ne sont pas classés comme des actifs et des passifs à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à l'état de la situation financière consolidé en tant qu'ajustement du coût de l'instrument financier au moment de la comptabilisation initiale et amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les commissions versées pour le montage des facilités d'emprunt sont comptabilisées à titre de charges différées dans les actifs non courants et sont amorties sur la durée de la facilité.

Dépréciation des actifs financiers

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société apprécie s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier. Un actif financier est déprécié et des pertes de valeur sont subies seulement s'il existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif (un « événement générateur de pertes ») et que cet événement générateur de pertes a un impact sur les flux de trésorerie estimés de l'actif financier qui peut être estimé de façon fiable. Si une telle indication existe, la Société comptabilise une perte de valeur comme suit :

a) Actifs financiers comptabilisés au coût amorti

La perte de valeur correspond à la différence entre le coût amorti du prêt ou de la créance et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, actualisés au moyen du taux d'intérêt effectif initial de l'instrument. La valeur comptable de l'actif est diminuée de ce montant, soit directement, soit indirectement, par l'utilisation d'un compte de correction de valeur.

Les pertes de valeur sur les actifs financiers comptabilisés au coût amorti sont reprises au cours de périodes ultérieures si le montant de la perte diminue et que cette diminution peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation.

Les pertes de valeur ainsi que les reprises sont comptabilisées à l'état du résultat net consolidé.

b) Actifs financiers disponibles à la vente

La perte de valeur correspond à la différence entre le coût initial de l'actif et sa juste valeur à la date d'évaluation, diminuée des pertes de valeur comptabilisées antérieurement à l'état du résultat net consolidé. Ce montant représente la perte cumulée dans le cumul des autres éléments du résultat global qui est reclassée à l'état du résultat net consolidé. Les pertes de valeur sur des actifs financiers disponibles à la vente ne peuvent être reprises.

Instruments financiers dérivés et activités de couverture

Les dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date de conclusion d'un contrat dérivé et sont ultérieurement réévalués à leur juste valeur. La méthode de comptabilisation du profit ou de la perte qui en résulte dépend de la désignation ou non du dérivé à titre d'instrument de couverture et, le cas échéant, de la nature de l'élément couvert. La Société désigne certains dérivés comme des couvertures d'un risque particulier associé à un actif ou passif comptabilisé ou d'une transaction prévue hautement probable (couverture de flux de trésorerie).

Les justes valeurs des divers instruments dérivés utilisés à des fins de couverture sont présentées à la note 16.

Le montant total de la juste valeur d'un dérivé de couverture est classé comme un actif ou un passif non courant lorsque la durée restant à courir de l'élément couvert est supérieure à douze mois, et comme un actif ou un passif courant lorsque la durée restant à courir est inférieure à douze mois. Les dérivés détenus à des fins de transaction sont classés comme des actifs ou passifs courants.

La Société applique une comptabilité de couverture de flux de trésorerie à certains contrats de change à terme et au swap de devises conclus pour couvrir les opérations prévues. Dans une relation de couverture de flux de trésorerie, la partie des profits ou des pertes sur l'élément de couverture qui constitue une couverture efficace est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, tandis que la partie inefficace est comptabilisée à l'état du résultat net consolidé. Les montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés à l'état du résultat net consolidé à titre d'ajustements de reclassement lorsque l'élément couvert a une incidence sur le résultat net.

Dérivés incorporés

Les dérivés incorporés, qui comprennent l'option de conversion des débetures, sont comptabilisés à la juste valeur séparément du contrat hôte lorsque leurs caractéristiques économiques et leurs risques ne sont pas clairement ni étroitement liés à ceux du contrat hôte. Les variations ultérieures de la juste valeur sont comptabilisées dans les charges financières à l'état du résultat net consolidé.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse.

Stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, si celle-ci est inférieure. Le coût comprend toutes les dépenses directement attribuables au procédé de fabrication ainsi que les parties acceptables des frais généraux fixes de production compte tenu de la capacité de production normale. Les coûts des éléments qui sont habituellement fongibles sont affectés en utilisant la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des frais de vente applicables. Lorsque les circonstances qui justifiaient précédemment de déprécier les stocks en deçà du coût n'existent plus ou lorsqu'il y a des indications claires d'une augmentation de la valeur nette de réalisation en raison d'un changement de la situation économique, le montant de la dépréciation fait l'objet d'une reprise (c'est-à-dire que la reprise est limitée au montant de la dépréciation initiale), de sorte que la nouvelle valeur comptable correspond au coût ou à la valeur nette de réalisation révisée si celle-ci est inférieure.

À l'occasion, lorsque la quasi-totalité des matières premières nécessaires est en stock, la Société peut choisir de conclure des contrats de vente à prix fixe à long terme. Les quantités requises de matières premières pour honorer ces contrats sont spécifiquement affectées, et le coût moyen des matières premières est comptabilisé séparément pendant toute la durée des contrats.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt de l'exercice, comprenant la charge d'impôt exigible et la charge d'impôt différé, est comptabilisée à l'état du résultat net consolidé, sauf si elle est liée à des éléments inscrits dans les autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, auquel cas la charge d'impôt est aussi comptabilisée respectivement dans les autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres.

a) Impôt exigible

La charge d'impôt exigible est établie d'après les lois fiscales adoptées ou quasi adoptées à la date de l'état de la situation financière consolidé dans les pays où la Société et ses filiales exercent leurs activités et où le bénéfice imposable est généré. La direction revoit périodiquement les positions prises dans les déclarations de revenus à l'égard des situations pour lesquelles les règlements fiscaux applicables prêtent à interprétation. Au besoin, elle inscrit des charges en fonction des montants qu'elle s'attend à devoir payer à l'administration fiscale.

b) Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé selon la méthode du report variable au titre des différences temporaires survenant entre les bases fiscales des actifs et des passifs et leurs valeurs comptables dans les états financiers consolidés. Cependant, les passifs d'impôt différé ne sont pas comptabilisés s'ils découlent de la comptabilisation initiale du goodwill. La comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (la perte fiscale) ne donne lieu à aucun impôt différé. L'impôt différé est calculé selon les taux d'impôt et les lois fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de l'état de la situation financière consolidé et dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle les actifs d'impôt différé correspondants seront réalisés ou les passifs d'impôt différé correspondants seront réglés.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés seulement dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur, auquel les différences temporaires pourront être imputées, sera disponible.

Un impôt différé est comptabilisé pour tenir compte de l'incidence des différences temporaires liées à des participations dans des filiales et dans des coentreprises, sauf à l'égard des passifs d'impôt différé lorsque la Société est en mesure de contrôler la date à laquelle la différence temporaire s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporaire ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigible et lorsque les actifs et les passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale sur la même entité imposable, ou sur des entités imposables différentes qui ont l'intention de régler les soldes sur la base de leur montant net.

Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions pour restructuration se composent principalement des indemnités de fin de contrat de travail. Aucune provision n'est comptabilisée au titre des pertes d'exploitation futures.

Lorsqu'il existe un grand nombre d'obligations similaires, la probabilité qu'une sortie de ressources soit nécessaire à l'extinction de ces obligations est déterminée en considérant la catégorie d'obligations comme un tout. Une provision est comptabilisée même si la probabilité qu'une sortie de ressources à l'égard d'un élément compris dans la même catégorie d'obligations est faible.

Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée des sorties de trésorerie attendues nécessaires au règlement de l'obligation, au moyen d'un taux avant impôt reflétant l'appréciation actuelle par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à cette obligation. L'augmentation de la provision en raison de l'écoulement du temps est comptabilisée à titre de charge d'intérêts.

Des provisions pour restructuration, composées d'indemnités de départ et d'autres coûts liés à la fermeture de sites, sont comptabilisées lorsqu'un plan de restructuration établi et détaillé précise l'activité ou la partie de l'activité concernée, la localisation et le nombre de membres du personnel visés, une estimation détaillée des coûts liés à la restructuration et un calendrier approprié qui a été communiqué aux personnes visées.

Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche sont inscrits dans les autres charges à l'état du résultat net consolidé pour la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les frais de développement qui sont des frais directement attribuables, internes ou externes, sont passés en charges à l'état du résultat net consolidé, sauf si la Société peut démontrer tout ce qui suit (auquel cas, ils sont comptabilisés dans les frais de développement compris dans les immobilisations incorporelles) :

- la faisabilité technique de l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente;
- son intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre;
- sa capacité à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables. La Société doit démontrer, entre autres choses, l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité;
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et mettre en service ou vendre l'immobilisation incorporelle; et
- sa capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Avantages futurs du personnel

La Société cotise à un régime de retraite à prestations définies. Les principales méthodes comptables s'appliquant aux avantages futurs du personnel sont les suivantes :

- Le coût au titre des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite obtenus par les membres du personnel est établi par calcul actuariel selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service, les taux d'intérêt du marché ainsi que les meilleures estimations de la direction à l'égard du rendement prévu des actifs du régime, de l'âge de la retraite des salariés et des coûts prévus des soins de santé;
- Aux fins du calcul du rendement prévu des actifs du régime, ces derniers sont évalués à la juste valeur; et
- Les écarts actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience et du changement apporté aux hypothèses actuarielles sont comptabilisés dans les capitaux propres, dans les autres éléments du résultat global, au cours de la période pendant laquelle ils se produisent.

Paiements fondés sur des actions

La juste valeur du régime de paiements fondés sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres est déterminée en appliquant le modèle de Black et Scholes à la date d'attribution. Les données utilisées pour l'évaluation comprennent le cours de l'action à la date d'évaluation, le prix d'exercice de l'instrument, la volatilité attendue, la durée de vie moyenne pondérée prévue de l'instrument, les dividendes attendus, le taux de renonciation attendu et le taux d'intérêt sans risque. L'incidence des conditions de service et des conditions d'acquisition des droits autres que des conditions de marché n'est pas prise en considération lors de la détermination de la juste valeur. La charge de rémunération des droits réglés en instruments de capitaux propres est comptabilisée à l'état du résultat net consolidé sur la période d'acquisition selon la méthode de l'amortissement dégressif, selon laquelle la juste valeur de chaque tranche est comptabilisée sur sa propre période d'acquisition.

Pour les paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie, la charge de rémunération est déterminée en fonction de la juste valeur du passif contracté à chaque date de présentation de l'information financière jusqu'au moment du règlement des droits attribués. La juste valeur de la charge de rémunération est calculée en multipliant le nombre d'unités dont les droits seront vraisemblablement acquis par la juste valeur d'une unité à la date d'attribution selon la valeur de marché des actions ordinaires de la Société. Jusqu'à ce que le passif soit réglé, la Société réévalue la juste valeur du passif à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et à la date du règlement, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans le résultat net de la période.

Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice qui est attribuable aux porteurs de capitaux propres de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action ne reflète les hypothèses de conversion, d'exercice ou d'émission éventuelles de titres que si ces hypothèses ont un effet dilutif sur le résultat par action. La méthode du rachat d'actions est utilisée pour déterminer l'effet dilutif des options sur actions et celle de la conversion hypothétique, pour les débetures convertibles.

Estimations et jugements importants de la direction concernant l'application des méthodes comptables

Les paragraphes qui suivent présentent les jugements importants de la direction concernant l'application des méthodes comptables de la Société qui ont l'effet le plus important sur les états financiers consolidés.

Incertitude relative aux estimations

Lorsqu'elle prépare les états financiers consolidés, la direction porte un certain nombre de jugements, établit des estimations et formule des hypothèses concernant la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges. Ces estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées périodiquement. Les changements dans les estimations comptables sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils ont lieu et dans toutes les périodes ultérieures concernées.

L'information relative aux jugements importants et aux principales estimations et hypothèses qui ont l'effet le plus important sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-dessous.

Dépréciation des actifs non financiers

Les actifs non financiers font l'objet d'un test de dépréciation à chaque date de clôture lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable de ces actifs pourrait ne pas être recouvrable, ce qui fait largement appel au jugement.

La Société comptabilise une perte de valeur correspondant à l'excédent de la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT sur sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

Les immobilisations incorporelles et le matériel connexe qui ne sont pas encore prêts à être utilisés sont soumis à un test de dépréciation au moins une fois par année, ce qui fait également largement appel au jugement. Pour déterminer la valeur recouvrable (juste valeur diminuée des coûts de sortie), la direction estime les flux de trésorerie futurs attendus de l'actif et elle détermine un taux d'intérêt acceptable en vue de calculer la valeur actualisée de ces flux de trésorerie. Dans le cadre de l'évaluation des flux de trésorerie futurs attendus, la direction pose des hypothèses sur les résultats d'exploitation futurs à partir des prévisions et des estimations de prix obtenues de diverses sources sur le marché, notamment des informations publiques sur les prix des métaux auxquelles elle a accès au 31 décembre 2017. Ces hypothèses clés ont trait à des événements et à des circonstances futurs. Les résultats réels seront différents et pourraient donner lieu à des ajustements des immobilisations incorporelles et corporelles de la Société dans des périodes futures. Dans la plupart des cas, la détermination du taux d'actualisation applicable suppose l'estimation de l'ajustement approprié au risque de marché et aux facteurs de risque propres aux actifs.

Par leur nature, les actifs qui ne sont pas encore prêts à être utilisés comme prévu présentent un degré élevé d'incertitude de mesure, puisque leur valeur dépend de l'évolution future du marché et de la capacité de la Société à commercialiser et à fabriquer de nouveaux produits afin de réaliser les bénéfices prévus. Par exemple, de nouveaux procédés de fabrication pourraient ne pas être mis en œuvre à une échelle industrielle dans les délais prévus et les nouveaux produits pourraient ne pas avoir le succès escompté sur le marché. La direction est d'avis que les hypothèses qui suivent sont les plus susceptibles de changer et pourraient donc se répercuter sur la valeur des actifs à un moment donné : a) une croissance importante prévue de la demande sur le marché pour différents métaux; b) les prix de vente qui ont une incidence sur les produits et les marges sur les métaux; et c) le taux d'actualisation associé aux nouveaux procédés et aux nouveaux produits (compte tenu de la prime sur le coût moyen pondéré du capital de la Société associée aux incertitudes additionnelles).

Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant établi selon la méthode du coût moyen. Pour estimer les valeurs nettes de réalisation, la direction tient compte des éléments probants les plus fiables disponibles à la date à laquelle les estimations sont faites. Les activités de base de la Société sont vulnérables aux changements des politiques étrangères et aux variations des prix des métaux reconnus sur la scène internationale, qui peuvent entraîner des fluctuations rapides des prix de vente futurs. La Société évalue ses stocks en fonction d'un groupe d'éléments similaires et en tenant compte des prix futurs prévus ainsi que des événements qui sont survenus entre la date de clôture et la date d'achèvement des états financiers consolidés. La valeur nette de réalisation des stocks pour satisfaire aux modalités d'un contrat de vente particulier est mesurée selon le prix du contrat.

Option de conversion des débetures

Les débetures convertibles émises par la Société sont assorties d'options de conversion et de remboursement anticipé, qui sont considérées comme des instruments financiers de niveau 3. Le dérivé est évalué à la juste valeur par le biais du résultat net, et sa juste valeur doit être mesurée à chaque période de présentation de l'information financière, les variations ultérieures de la juste valeur étant comptabilisées dans l'état du résultat net consolidé. Un modèle d'évaluation des dérivés qui comporte des hypothèses est utilisé pour estimer la juste valeur. Les détails se rapportant aux hypothèses utilisées dans le modèle d'évaluation de la juste valeur du dérivé incorporé, à la date de sa création et au 31 décembre 2017, sont présentés à la note 12.

Impôt sur le résultat

La Société est assujettie à l'impôt de nombreux pays. Pour établir sa charge d'impôt dans tous les pays où elle exerce des activités, elle doit poser des jugements importants. L'incidence fiscale définitive de bon nombre de transactions et de calculs est incertaine. La Société comptabilise un passif lorsqu'elle estime que des questions soulevées par des vérifications fiscales pourraient entraîner le versement d'impôts supplémentaires. Lorsque le règlement définitif d'une question fiscale donne lieu à un montant d'impôt différent du montant comptabilisé initialement, l'écart est comptabilisé dans les actifs et les passifs d'impôt exigible et différé de la période du règlement définitif.

La Société compte des actifs d'impôt différé, dont le caractère recouvrable fait l'objet d'appréciations régulières. La réalisation des actifs d'impôt différé de la Société dépend en grande partie de l'atteinte des bénéfices imposables futurs projetés et du bien-fondé des stratégies de planification fiscale actuelles. Les jugements de la Société relativement à la rentabilité future peuvent varier en fonction des conditions futures du marché, des modifications de la législation fiscale et d'autres facteurs qui pourraient avoir une incidence négative sur la valeur actuelle des actifs d'impôt différé. Ces changements pourraient entraîner, le cas échéant, un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs d'impôt différé dans le futur. Cet ajustement, qui serait comptabilisé pendant la période au cours de laquelle il a été déterminé, ramènerait les actifs d'impôt différé au montant dont la réalisation serait considérée comme plus probable qu'improbable (note 15).

3. Changements de méthodes comptables et changements futurs de méthodes comptables

Changements futurs de méthodes comptables

Les normes suivantes ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur :

En mai 2014, l'IASB a publié la nouvelle norme IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, que la Société doit appliquer obligatoirement au plus tard le 1^{er} janvier 2018. IFRS 15 annule et remplace les indications existantes relatives à la comptabilisation des produits des activités ordinaires, dont IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, et IAS 11, *Contrats de construction*. IFRS 15 s'applique aux nouveaux contrats conclus à compter de la date d'entrée en vigueur et aux contrats existants qui ne sont pas encore achevés à la date d'entrée en vigueur, soit le 1^{er} janvier 2018.

La Société évalue, à l'heure actuelle, l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés de 2017 ainsi que sur ceux de 2018. 5N Plus adoptera la « méthode modifiée », selon laquelle l'effet cumulatif sera comptabilisé comme un ajustement du bilan d'ouverture ou des résultats non distribués à la date d'entrée en vigueur, plutôt que de procéder au retraitement rétrospectif des périodes antérieures. À ce jour, l'évaluation est toujours en cours.

En juillet 2014, l'IASB a modifié IFRS 9, *Instruments financiers*, afin de regrouper les phases « classement et évaluation », « dépréciation » et « comptabilité de couverture » du projet de l'IASB visant à remplacer IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. La norme annule et remplace toutes les versions précédentes d'IFRS 9 et sera obligatoire pour la Société le 1^{er} janvier 2018. Son application anticipée est permise. La Société évalue, à l'heure actuelle, l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location*, qui précise comment comptabiliser, évaluer et présenter les contrats de location, ainsi que les informations à fournir à leur sujet en vertu des IFRS. La norme prescrit un modèle unique de comptabilisation par le preneur exigeant la comptabilisation des actifs et des passifs pour tous les contrats, sauf si la durée du contrat est de 12 mois ou moins ou que l'actif sous-jacent a une faible valeur. Toutefois, la comptabilisation par le bailleur aux termes d'IFRS 16 reste largement inchangée par rapport à IAS 17, et la distinction entre les contrats de location-financement et les contrats de location simple demeure. La norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. La Société évalue, à l'heure actuelle, l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

En juin 2017, l'IFRS Interpretations Committee de l'IASB a publié IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux*, qui contient des indications sur la comptabilisation des actifs et des passifs d'impôt exigible et différé en cas d'incertitude relative aux traitements fiscaux. L'interprétation entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. La Société a conclu que l'application d'IFRIC 23 n'aura aucune incidence sur ses états financiers.

4. Créances

	2017	2016
	\$	\$
Créances clients, montant brut	21 673	25 095
Réduction de valeur au titre des créances douteuses (note 24)	(126)	(126)
Créances clients	21 547	24 969
Taxes de vente à recouvrer	3 104	3 643
Autres créances	988	1 187
Total des créances	25 639	29 799

Toutes les créances de la Société sont à court terme. La valeur comptable nette des créances correspond à une estimation raisonnable de la juste valeur. La Société passe régulièrement en revue tous les montants afin de repérer les indices de dépréciation et elle inclut, dans un compte de correction de valeur pour créances douteuses, tout montant déprécié.

Les facteurs de risque de crédit auxquels est exposée la Société ainsi que les pertes de valeur liées aux créances sont présentés à la note 24.

La plupart des créances sont données en nantissement de la facilité de crédit renouvelable (note 11).

5. Stocks

	2017	2016
	\$	\$
Matières premières	27 924	24 436
Produits finis	62 723	55 873
Total des stocks	90 647	80 309

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, un montant total de 111 661 \$ au titre des stocks a été passé en charges dans le coût des ventes (150 400 \$ pour 2016).

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, une perte de valeur antérieure de 7 532 \$ a été comptabilisée en réduction des charges dans le coût des ventes au moment où les stocks connexes ont été vendus (890 \$ pour le secteur Matériaux écologiques et 6 642 \$ pour le secteur Matériaux électroniques) (23 642 \$ pour 2016 [8 089 \$ pour le secteur Matériaux écologiques et 15 553 \$ pour le secteur Matériaux électroniques]).

La majorité des stocks sont donnés en nantissement de la facilité de crédit renouvelable (note 11).

6. Immobilisations corporelles

	Terrains et bâtiments	Matériel de production	Mobilier, matériel de bureau et matériel roulant	Améliorations locatives	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Valeur comptable nette au 31 décembre 2015	21 406	42 105	2 219	1 916	67 646
Ajouts	738	1 409	516	407	3 070
Sorties	-	(96)	(46)	-	(142)
Amortissement	(1 459)	(7 812)	(947)	(135)	(10 353)
Incidence des variations du taux de change et autres	(194)	(20)	(20)	(42)	(276)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2016	20 491	35 586	1 722	2 146	59 945
Ajouts	765	5 903	665	78	7 411
Sorties	(2 100)	-	-	-	(2 100)
Amortissement	(1 147)	(5 997)	(467)	(297)	(7 908)
Dépréciation (note 26)	-	(1 116)	-	-	(1 116)
Incidence des variations du taux de change et autres	441	(123)	56	1	375
Valeur comptable nette au 31 décembre 2017	18 450	34 253	1 976	1 928	56 607
Au 31 décembre 2016					
Coût	27 526	57 775	2 307	3 185	90 793
Cumul des amortissements	(7 035)	(22 189)	(585)	(1 039)	(30 848)
Valeur comptable nette	20 491	35 586	1 722	2 146	59 945
Au 31 décembre 2017					
Coût	23 888	54 951	2 234	3 264	84 337
Cumul des amortissements	(5 438)	(20 698)	(258)	(1 336)	(27 730)
Valeur comptable nette	18 450	34 253	1 976	1 928	56 607

Au 31 décembre 2017, les immobilisations corporelles non encore amorties du fait qu'elles n'étaient pas encore prêtes en vue de leur utilisation prévue s'élevaient à 4 315 \$ (5 874 \$ en 2016) (principalement du matériel de production).

La plupart des immobilisations corporelles sont données en nantissement de la facilité de crédit renouvelable (note 11).

7. Immobilisations incorporelles

	Technologie	Logiciels, propriété intellectuelle et frais de développement	Total
	\$	\$	\$
Valeur comptable nette au 31 décembre 2015	3 026	4 289	7 315
Ajouts	-	4 183	4 183
Sorties et autres	-	(3)	(3)
Amortissement	-	(386)	(386)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2016	3 026	8 083	11 109
Ajouts	-	2 006	2 006
Sorties et autres	-	43	43
Dépréciation (note 26)	(837)	(1 147)	(1 984)
Amortissement	-	(318)	(318)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2017	2 189	8 667	10 856
Au 31 décembre 2016			
Coût	3 026	10 267	13 293
Cumul des amortissements	-	(2 184)	(2 184)
Valeur comptable nette	3 026	8 083	11 109
Au 31 décembre 2017			
Coût	2 189	10 983	13 172
Cumul des amortissements	-	(2 316)	(2 316)
Valeur comptable nette	2 189	8 667	10 856

Au 31 décembre 2017, les immobilisations incorporelles non encore amorties du fait qu'elles n'étaient pas encore prêtes en vue de leur utilisation prévue s'élevaient à 10 020 \$ (10 401 \$ en 2016). La part des frais de développement qui comprend des coûts inscrits à l'actif de 8 951 \$ (7 350 \$ en 2016) vise essentiellement des immobilisations incorporelles générées en interne.

8. Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence

	2017	2016
	\$	\$
Début de l'exercice	779	310
Quote-part du résultat des coentreprises	(110)	23
Nouvelle participation	49	446
Fin de l'exercice	718	779

Le tableau ci-dessous présente en résumé l'information financière d'Ingal Stade GmbH (« Ingal ») et de Zhuhai Gallium Industry Co. Ltd. (« Zhuhai »), dans lesquelles la Société détient une participation de respectivement 50 % et 49 %.

	2017	2016
	\$	\$
Total de l'actif courant	1 118	1 568
Total de l'actif non courant	353	625
Total du passif courant	45	560
Total du passif non courant à payer à des coentrepreneurs	-	5 651
Total des produits	2 794	2 474
Total du résultat net	190	(5 170)

Le 31 décembre 2016, à la suite de la fermeture de ses activités de production plus tôt au cours de ce même exercice, Ingal a vendu ses actifs. La quote-part du résultat de cette coentreprise que la Société n'a pas comptabilisée en 2017 du fait qu'elle a cessé de la comptabiliser en vertu de la méthode de la mise en équivalence s'élevait à 2 666 \$ (2 873 \$ en 2016).

9. Autres actifs

	2017	2016
	\$	\$
Coûts différés	132	353
Autre	898	740
Total des autres actifs	1 030	1 093

10. Dettes fournisseurs et charges à payer

	2017	2016
	\$	\$
Dettes fournisseurs	38 834	41 266
Charges à payer	18 209	16 115
Total des dettes fournisseurs et charges à payer	57 043	57 381

11. Dette bancaire et dette à long terme

a) Dette bancaire

La Société a négocié une ligne de crédit en renminbi (« RMB ») auprès d'une institution financière en Chine. Cette ligne de crédit est garantie par certains actifs de la Société en Chine. La ligne de crédit porte intérêt au taux de base du RMB majoré de 2 % à 4 %.

	2017		2016	
	Monnaie contractuelle RMB	Monnaie de présentation \$ US	Monnaie contractuelle RMB	Monnaie de présentation \$ US
Crédit disponible	10 000	1 530	10 000	1 438
Montant emprunté	-	-	-	-

b) Dette à long terme

	2017	2016
	\$	\$
Facilité renouvelable garantie de premier rang de 50 000 \$ auprès d'un syndicat bancaire, échéant en août 2018 ¹	-	-
Emprunt à terme ne portant pas intérêt, remboursable sous certaines conditions, échéant en 2023. Si l'emprunt n'est pas remboursé en totalité d'ici la fin de 2023, le solde sera radié ²	271	325
	271	325
Moins la partie courante de la dette à long terme	271	325
	-	-

¹⁾ En août 2014, la Société a conclu une facilité de crédit multidevises renouvelable garantie de premier rang de 125 000 \$ échéant en août 2018, qui a été diminuée à 100 000 \$ au 30 juin 2015, puis à 50 000 \$ au 18 février 2016. En tout temps, la Société peut demander que la facilité de crédit soit augmentée en vertu d'une clause accordéon prévoyant un montant additionnel de 50 000 \$, sous réserve de l'examen et de l'approbation des prêteurs. Des emprunts en dollars américains, en dollars canadiens ou en dollars de Hong Kong peuvent être effectués aux termes de cette facilité de crédit renouvelable. Les emprunts portent intérêt soit au taux préférentiel du Canada, au taux de base des États-Unis, au taux de base de Hong Kong ou au taux LIBOR majoré d'une marge fondée sur le ratio dette consolidée de premier rang / BAIIA de la Société. En vertu des modalités de sa facilité de crédit, la Société doit respecter certaines clauses restrictives ayant trait aux ratios financiers. Au cours du premier trimestre de 2016, un montant de 897 \$ au titre des coûts différés a été passé en charges et comptabilisé dans les intérêts théoriques et autres charges d'intérêts. Au 31 décembre 2017, la Société respectait toutes les clauses restrictives.

De plus, en août 2014, la filiale de la Société en Belgique a conclu une facilité de crédit bilatérale de 5 000 €, qui a été réduite à 2 500 € en date du 18 février 2016. La date d'échéance de cette facilité de crédit coïncide avec celle de la nouvelle facilité de crédit multidevises renouvelable garantie de premier rang, et elle est garantie par le même groupe de sûretés. Des emprunts en euros ou en dollars américains peuvent être effectués aux termes de cette facilité bilatérale, laquelle porte intérêt à des taux semblables à ceux de la facilité de crédit renouvelable. Aux 31 décembre 2017 et 2016, aucun montant n'était emprunté.

²⁾ Cet emprunt à terme est classé comme dette à court terme puisque ces montants peuvent devenir payables sur demande.

12. Débentures convertibles

En juin 2014, la Société a émis pour 60 000 \$ CA (55 266 \$ US) de débentures subordonnées convertibles et non garanties et une option de surallocation additionnelle de 6 000 \$ CA (5 580 \$ US), pour un total de 66 000 \$ CA (60 846 \$ US). Les débentures subordonnées convertibles et non garanties portent intérêt à un taux de 5,75 % par année, payable semestriellement le 30 juin et le 31 décembre, à compter du 31 décembre 2014. Les débentures sont convertibles au gré du porteur en actions ordinaires de la Société à un prix de conversion de 6,75 \$ CA l'action, correspondant à un taux de conversion de 148,1 actions ordinaires pour chaque tranche de capital de 1 000 \$ CA de débentures convertibles. Les débentures convertibles viendront à échéance le 30 juin 2019 et peuvent être remboursées par la Société, dans certaines circonstances, après le 30 juin 2017.

L'option de conversion des débentures a été comptabilisée à titre de passif dérivé (note 16). Conformément aux IFRS, une obligation d'émettre des actions à un prix qui n'est pas établi dans la monnaie fonctionnelle de la Société doit être classée comme un passif dérivé et évaluée à sa juste valeur, les variations étant comptabilisées dans les variations de la juste valeur de l'option de conversion des débentures à l'état du résultat net consolidé.

La juste valeur de l'option de conversion des débentures, soit l'option de conversion des débentures du porteur assujettie aux options de remboursement anticipé de la Société, a été estimée à l'aide d'une méthode pour l'établissement des prix des obligations convertibles au moyen d'une approche fondée sur les équations aux dérivées partielles, ou modèle du treillis binomial, en tenant compte des hypothèses suivantes : volatilité moyenne prévue de 40 %; dividende par action prévu de néant; écart de taux propre à la Société et durée de vie prévue de cinq ans. Par conséquent, la juste valeur initiale du passif représentant l'option de conversion des débentures pour les deux tranches de l'émission des débentures a été estimée à 10 484 \$ CA (9 666 \$ US). Les hypothèses ont été passées en revue au moment de l'évaluation aux 31 décembre 2017 et 2016 et sont demeurées en grande partie identiques. Le 7 décembre 2015, la Société a conclu un swap de devises pour couvrir la débenture libellée en dollars canadiens convertible en dollars américains (note 16).

13. Obligation au titre du régime d'avantages du personnel

La Société a établi un régime de retraite à prestations définies en Allemagne fondé sur le salaire ouvrant droit à pension et le nombre d'années de service. Un engagement d'avantages directs a été donné aux anciens directeurs généraux et directeurs principaux. Un engagement d'avantages indirects a été donné aux membres du personnel par l'entremise d'Unterstützungseinrichtung der HEK GmbH e.V. Les engagements ont été donnés aux membres du personnel entrés en fonction le 31 décembre 1993 ou avant cette date.

	2017	2016
	\$	\$
Valeur actualisée des obligations non capitalisées	15 396	14 813

Les variations de l'obligation au titre des prestations définies se présentent comme suit :

	2017	2016
	\$	\$
Début de l'exercice	14 813	13 934
Coût des services rendus au cours de l'exercice	87	70
Coût financier	266	331
Incidence des variations du taux de change	1 957	(512)
Prestations versées	(665)	(653)
Écarts actuariels	(1 062)	1 643
Fin de l'exercice	15 396	14 813

Les principales hypothèses actuarielles à la fin des exercices se présentent comme suit :

	2017	2016
Taux d'actualisation	1,9 %	1,7 %
Taux de croissance des salaires	2,0 %	2,0 %
Taux de croissance des retraites	1,8 %	1,8 %

Les hypothèses relatives à la mortalité reposent sur les tables de mortalité intitulées « Richttafeln 2005 G » du professeur Klaus Heubeck, qui sont utilisées comme données biométriques de base selon l'âge anticipé de la retraite conformément à la loi RV-Altersgrenzenanpassungsgesetz datée du 20 avril 2007.

La sensibilité de l'obligation au titre des prestations définies aux variations des hypothèses est présentée ci-dessous. L'incidence sur chaque régime de la variation d'une hypothèse est pondérée proportionnellement au total des obligations de retraite pour établir l'incidence totale de chaque hypothèse présentée.

Incidence sur l'obligation au titre des prestations définies			
	Variation de l'hypothèse	Augmentation de l'hypothèse	Diminution de l'hypothèse
Taux d'actualisation	0,50 %	(6,39) %	7,13 %
Taux de croissance des salaires	0,50 %	0,56 %	(0,54) %
Taux de croissance des retraites	0,50 %	6,07 %	(5,56) %
		Augmentation de l'hypothèse de 1 an	Diminution de l'hypothèse de 1 an
Espérance de vie		4,15 %	(3,68) %

La durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies est de 13,45 ans (14 ans en 2016).

L'analyse des échéances prévues du passif au titre des prestations définies non actualisé se présente comme suit :

	2017	2016
	\$	\$
Moins de 1 an	687	628
De 1 an à 5 ans	2 925	2 649
Plus de 5 ans	16 734	15 882
Total	20 346	19 159

Les cotisations qui devraient être versées aux régimes de retraite pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018 s'élèvent à 687 \$.

14. Autres passifs

	Passif à long terme	Produits différés	Autre	Total
	\$	\$	\$	\$
Au 31 décembre 2015	15 021	5 135	247	20 403
Ajouts	1 017	471	-	1 488
Montants utilisés	-	(187)	(4)	(191)
Reclassés en passifs courants (note 18)	(16 038)	-	-	(16 038)
Au 31 décembre 2016	-	5 419	243	5 662
Ajouts	-	800	-	800
Montants utilisés	-	(9)	(17)	(26)
Au 31 décembre 2017	-	6 210	226	6 436

15. Impôt sur le résultat

	2017	2016
	\$	\$
Impôt exigible :		
Impôt exigible pour l'exercice	3 306	175
Ajustement au titre des exercices antérieurs	289	265
Total de l'impôt exigible	3 595	440
Impôt différé :		
Comptabilisation et résorption des différences temporaires	(3 068)	1 538
Changement du taux d'imposition	-	49
Réduction de valeur des actifs d'impôt différé	-	-
Total de l'impôt différé	(3 068)	1 587
Charge d'impôt	527	2 027

Le tableau qui suit présente un rapprochement de l'impôt sur le résultat, calculé selon les taux d'impôt prévus par la loi au Canada, et de l'impôt sur le résultat comme présenté :

	2017	2016
	\$	\$
Résultat avant impôt sur le résultat	12 540	(3 869)
Taux d'impôt prévu par la loi au Canada	26,8 %	26,9 %
Impôt sur le résultat au taux prévu par la loi au Canada	3 361	(1 041)
Augmentation (diminution) découlant des éléments suivants :		
Pertes non comptabilisées reportées en avant	(2 298)	2 408
Réduction de valeur des actifs d'impôt différé	-	-
Gain non imposable à des fins fiscales	(163)	(478)
Avantages découlant d'une structure de financement	-	(773)
Écart de change non déductible (imposable)	(1 099)	510
Effet de l'écart entre les taux d'impôt étrangers et les taux d'impôt au Canada	265	855
Ajustements au titre des exercices antérieurs	289	265
Autre	172	281
Charge d'impôt	527	2 027

Pour la Société, le taux d'impôt applicable prévu par la loi au Canada correspond aux taux combinés canadiens applicables à la compétence fiscale dont dépend la Société dans l'exercice de ses activités.

5N PLUS INC.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices clos les 31 décembre

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

Une analyse des actifs et passifs d'impôt différé est présentée dans le tableau suivant :

	2017	2016
	\$	\$
Actifs d'impôt différé :		
À recouvrer dans les 12 prochains mois	3 380	1 016
À recouvrer après 12 mois	3 511	867
Passifs d'impôt différé :		
À régler dans les 12 prochains mois	(90)	(90)
À régler après 12 mois	(161)	(625)
Actifs d'impôt différé, montant net	6 640	1 168

Les variations des montants d'impôt différé se présentent comme suit :

	2017	2016
	\$	\$
Début de l'exercice	1 168	2 810
Impôt lié à des composantes des autres éléments du résultat global	2 404	(55)
Montant comptabilisé dans l'état du résultat net consolidé	3 068	(1 587)
Fin de l'exercice	6 640	1 168

5N PLUS INC.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices clos les 31 décembre

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

Les variations des actifs et des passifs d'impôt différé au cours de l'exercice, compte non tenu de la compensation des soldes au sein d'une même compétence fiscale, se présentent comme suit :

Actifs d'impôt différé	Immobilisations corporelles	Stocks	Immobilisations incorporelles	Perte reportée en avant	Obligation au titre des prestations de retraite	Divers	Total	Compensation par compétence fiscale	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Au 31 décembre 2015	2 675	1 702	595	3 724	-	4 509	13 205	(9 727)	3 478
Montant comptabilisé dans l'état du résultat net consolidé	(1 458)	138	68	435	-	(3 821)	(4 638)		
Montant comptabilisé dans le résultat global	-	-	-	-	-	(55)	(55)		
Au 31 décembre 2016	1 217	1 840	663	4 159	-	633	8 512	(6 629)	1 883
Montant comptabilisé dans l'état du résultat net consolidé	787	117	(43)	(2 690)	667	1 648	486		
Montant comptabilisé dans le résultat global	-	-	-	-	2 374	30	2 404		
Au 31 décembre 2017	2 004	1 957	620	1 469	3 041	2 311	11 402	(4 511)	6 891

Passifs d'impôt différé	Immobilisations corporelles	Stocks	Immobilisations incorporelles	Débitures convertibles	Divers	Total	Compensation par compétence fiscale	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Au 31 décembre 2015	5 644	218	814	2 970	749	10 395	(9 727)	668
Montant comptabilisé dans l'état du résultat net consolidé	(3 738)	132	-	135	420	(3 051)		
Au 31 décembre 2016	1 906	350	814	3 105	1 169	7 344	(6 629)	715
Montant comptabilisé dans l'état du résultat net consolidé	(875)	(275)	59	(388)	(1 103)	(2 582)		
Au 31 décembre 2017	1 031	75	873	2 717	66	4 762	(4 511)	251

Des actifs d'impôt différé de 2 060 \$ (1 883 \$ en 2016), inclus aux états de la situation financière consolidés, reposent sur les bénéfices imposables futurs projetés pour les entités qui ont subi une perte au cours de la période considérée.

Aucun passif d'impôt différé relatif aux retenues d'impôt et aux impôts qui seraient payables sur les résultats non distribués de certaines filiales n'a été comptabilisé. Ces montants sont toujours réinvestis. Le total du résultat non distribué s'élevait à 1 285 \$ au 31 décembre 2017 (néant en 2016).

Au 31 décembre 2017, les pertes fiscales d'exploitation de la Société pouvant être reportées en avant et pour lesquelles aucune économie d'impôt différé n'a été comptabilisée sont les suivantes.

	\$	Échéance
Royaume-Uni	51 700	Aucune limite
Belgique	48 265	Aucune limite
États-Unis	28 163	Aucune limite
Hong Kong	17 196	Aucune limite
Corée	1 849	2023-2027
Chine	5 534	2018-2022

Au 31 décembre 2017, la Société comptait d'autres différences temporaires déductibles de 451 \$ à l'égard desquelles aucune économie d'impôt différé n'a été comptabilisée (10 508 \$ en 2016).

16. Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur d'un instrument financier est établie en fonction des informations disponibles sur le marché à la date de clôture. Lorsqu'il n'existe aucun marché actif pour un instrument financier, la Société a recours aux méthodes d'évaluation décrites ci-après pour déterminer la juste valeur de l'instrument. Pour formuler les hypothèses qu'exige un modèle d'évaluation, la Société s'appuie principalement sur des facteurs de marché externes faciles à observer. Les hypothèses ou les facteurs qui ne sont pas fondés sur des données de marché observables intègrent les meilleures estimations faites par la Société des hypothèses posées par les intervenants du marché, et ils sont utilisés en l'absence de données externes. Le risque de crédit de l'autre partie et le risque de crédit propre à la Société ont été pris en compte dans l'estimation de la juste valeur de tous les actifs financiers et passifs financiers.

Les hypothèses et méthodes d'évaluation ci-après ont été utilisées pour estimer la juste valeur des instruments financiers :

- i) La juste valeur de ses actifs financiers et de ses passifs financiers à court terme, notamment la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances, ainsi que les dettes fournisseurs et charges à payer, se rapprochait de leur valeur comptable en raison de l'échéance à court terme de ces instruments.
- ii) La juste valeur des instruments dérivés, qui comprennent un swap de devises et un swap sur actions, est calculée à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus selon une courbe de rendement des taux d'intérêt et un taux de change appropriés. Les hypothèses sont fondées sur les conditions du marché en vigueur à chaque date de clôture. Les instruments dérivés tiennent compte du montant estimé que la Société recevra ou aura à payer pour régler les contrats à la date de clôture.
- iii) La juste valeur de l'option de conversion des débentures, incluse dans les passifs financiers dérivés, est décrite à la note 12.
- iv) La juste valeur de la dette à long terme et du passif à long terme est estimée en fonction des flux de trésorerie actualisés et calculée au moyen du taux d'intérêt en vigueur pour des instruments assortis de modalités et de durées résiduelles similaires.
- v) La juste valeur des débentures convertibles est basée sur les prix cotés observables sur les marchés actifs.

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers, par catégorie, au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016 :

Au 31 décembre 2017					Valeur comptable	Juste valeur
	À la juste valeur par le biais du résultat net	Prêts et créances	Passifs financiers au coût amorti	Dérivés désignés dans une relation de couverture	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	34 024	-	-	34 024	34 024
Créances	-	25 639	-	-	25 639	25 639
Autres actifs courants	6 141	-	-	-	6 141	6 141
Actifs financiers dérivés	-	-	-	3 602	3 602	3 602
Total	6 141	59 663	-	3 602	69 406	69 406
Passifs financiers						
Dettes fournisseurs et charges à payer	-	-	57 043	-	57 043	57 043
Partie courante de la dette à long terme	-	-	271	-	271	271
Débetures convertibles et option de conversion des débetures (incluses dans les passifs financiers dérivés)	-	-	48 768	-	48 768	52 766
Total	-	-	106 082	-	106 082	110 080
Au 31 décembre 2016					Valeur comptable	Juste valeur
	À la juste valeur par le biais du résultat net	Prêts et créances	Passifs financiers au coût amorti	Dérivés désignés dans une relation de couverture	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	24 301	-	-	24 301	24 301
Créances	-	29 799	-	-	29 799	29 799
Actifs financiers dérivés	-	-	-	189	189	189
Total	-	54 100	-	189	54 289	54 289
Passifs financiers						
Dettes fournisseurs et charges à payer	-	-	57 381	-	57 381	57 381
Partie courante de la dette à long terme	-	-	325	-	325	325
Débetures convertibles et option de conversion des débetures (incluses dans les passifs financiers dérivés)	68	-	43 157	-	43 225	44 421
Total	68	-	100 863	-	100 931	102 127

Hiérarchie de la juste valeur

La hiérarchie de la juste valeur reflète l'importance des données utilisées pour les évaluations, et ses niveaux se présentent comme suit :

- Niveau 1 : prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 : données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou pour le passif concerné, soit directement (sous forme de prix), soit indirectement (déterminées à partir de prix); et
- Niveau 3 : données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables).

Le tableau qui suit présente les instruments financiers, par niveau, évalués à la juste valeur dans les états de la situation financière consolidés :

Au 31 décembre 2017	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
	\$	\$	\$
Actifs (passifs) financiers			
À la juste valeur par le biais du résultat net			
Option de conversion des débetures (note 12) ¹	-	-	-
Swap sur actions (note 21) ²	-	6 141	-
Dérivés désignés dans une relation de couverture			
Swap de devises ³	-	3 602	-
Total	-	9 743	-

Au 31 décembre 2016	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
	\$	\$	\$
Actifs (passifs) financiers			
À la juste valeur par le biais du résultat net			
Option de conversion des débetures (note 12) ¹	-	-	(68)
Dérivés désignés dans une relation de couverture			
Swap de devises ³	-	189	-
Total	-	189	(68)

¹⁾ Cet instrument est classé à titre d'instrument financier de niveau 3, la volatilité implicite étant une donnée non observable. Les variations de la juste valeur de l'option de conversion des débetures de 85 \$ et de 20 \$ ont été comptabilisées à l'état du résultat net consolidé respectivement pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016. Une augmentation ou une diminution de 5 % de la volatilité n'aurait pas eu d'incidence importante sur la juste valeur de l'option de conversion.

²⁾ En juin 2017, la Société a conclu, avec une grande institution financière canadienne, un swap sur actions en vue de réduire l'exposition de ses bénéficiaires aux fluctuations du cours de son action pour ses régimes d'unités d'actions différées, d'unités d'actions liées au rendement, d'unités d'actions restreintes et de droits à l'appréciation d'actions. Aux termes de ce swap, la Société obtient les avantages économiques de l'appréciation du cours de l'action, tout en effectuant des paiements à l'institution financière au titre des coûts de financement engagés par l'institution et de toute moins-value du cours de l'action. Le swap sur actions permet de contrebalancer les fluctuations du cours de l'action de la Société se répercutant sur le coût des régimes d'unités d'actions différées, d'unités d'actions liées au rendement, d'unités d'actions restreintes et de droits à l'appréciation d'actions. Au 31 décembre 2017, le swap sur actions visait 2 571 569 actions ordinaires de la Société. La juste valeur de ce dérivé incorporé est comptabilisé dans les autres actifs courants avec le contrat de dépôt hôte correspondant pour un montant total de 6 141 \$.

³⁾ Le 7 décembre 2015, la Société a conclu un swap de devises visant les débetures convertibles libellées en dollars canadiens d'un montant nominal de 66 000 \$ CA, portant intérêt à un taux de 5,75 %, par année, payable semestriellement le 30 juin et le 31 décembre. Aux termes de ce swap de devises, la Société échange les paiements d'intérêts et le remboursement du capital selon les mêmes modalités et désigne le swap comme couverture des flux de trésorerie contre les fluctuations des flux de trésorerie prévus en équivalent de la monnaie fonctionnelle, le dollar américain, sur la dette. Selon les modalités, à chaque date de paiement de l'intérêt, la Société recevra 5,75 % d'un montant nominal de 66 000 \$ CA et paiera 6,485 % d'un montant nominal de 48 889 \$ US.

17. Secteurs opérationnels

Les tableaux qui suivent présentent les informations revues par les dirigeants de la Société pour l'analyse de la performance :

Exercice clos le 31 décembre 2017	Secteur Matériaux écologiques	Secteur Matériaux électroniques	Siège social et montants non affectés	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits sectoriels ¹	146 468	73 448	-	219 916
BAlIA ajusté ^{2, 3}	14 976	24 835	(14 694) ⁴	25 117
Intérêt sur la dette à long terme, intérêts théoriques et autres charges d'intérêts	-	-	6 097	6 097
Coûts des litiges et de restructuration (note 26)	733	(3 695)	9	(2 953)
Variation de la juste valeur de l'option de conversion des débetures	-	-	(85)	(85)
Pertes de change et au titre de dérivés	-	-	79	79
Profit sur la sortie d'immobilisations corporelles	(748)	(1 139)	-	(1 887)
Dépréciation des actifs non courants (note 26)	-	3 100	-	3 100
Amortissement	3 168	4 978	80	8 226
Résultat avant impôt sur le résultat	11 823	21 591	(20 874)	12 540
Dépenses en immobilisations	4 091	2 678	-	6 769

Exercice clos le 31 décembre 2016	Secteur Matériaux écologiques	Secteur Matériaux électroniques	Siège social et montants non affectés	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits sectoriels ¹	152 460	79 038	-	231 498
BAlIA ajusté ^{2, 3}	13 467	19 824	(13 180) ⁴	20 111
Intérêt sur la dette à long terme, intérêts théoriques et autres charges d'intérêts	-	-	8 241	8 241
Coûts des litiges et de restructuration (note 26)	2 628	1 309	2 008	5 945
Variation de la juste valeur de l'option de conversion des débetures	-	-	(20)	(20)
Profits de change et au titre de dérivés	-	-	(925)	(925)
Amortissement	4 778	5 711	250	10 739
Résultat avant impôt sur le résultat	6 061	12 804	(22 734)	(3 869)
Dépenses en immobilisations	1 557	1 953	-	3 510

¹⁾ Le total des produits tirés du recyclage et de la négociation de matières complexes de 16 931 \$ (14 422 \$ en 2016) est affecté aux secteurs Matériaux écologiques et Matériaux électroniques.

²⁾ Résultat avant impôt sur le résultat, amortissement, dépréciation des actifs non courants, coûts des litiges et de restructuration et charges financières (produits financiers).

³⁾ Le total du BAlIA ajusté de 3 790 \$ tiré du recyclage et de la négociation de matières complexes (1 641 \$ en 2016) est affecté aux secteurs Matériaux écologiques et Matériaux électroniques.

⁴⁾ La charge de rémunération à base d'actions totale est incluse dans les charges du siège social et les montants non affectés (note 26).

5N PLUS INC.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices clos les 31 décembre

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

Au 31 décembre 2017	Secteur Matériaux écologiques	Secteur Matériaux électroniques	Siège social et montants non affectés	Total
	\$	\$	\$	\$
Actif total excluant les actifs d'impôt différé	106 631	104 945	26 465	238 041

Au 31 décembre 2016	Secteur Matériaux écologiques	Secteur Matériaux électroniques	Siège social et montants non affectés	Total
	\$	\$	\$	\$
Actif total excluant les actifs d'impôt différé	95 835	109 013	12 326	217 174

La répartition géographique des produits de la Société en fonction de l'emplacement des clients de cette dernière pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016 ainsi que les actifs non courants identifiables aux 31 décembre 2017 et 2016 sont résumés dans les tableaux suivants :

Produits	2017	2016
	\$	\$
Asie		
Chine	10 754	11 551
Japon	4 450	4 563
Autre ¹	47 856	53 180
Amérique		
États-Unis	43 934	46 502
Autre	12 626	12 165
Europe		
France	9 705	14 837
Allemagne	33 713	29 954
Royaume-Uni	8 285	8 327
Autre ¹	37 940	44 105
Autre	10 653	6 314
Total	219 916	231 498
Actifs non courants (autres que des actifs d'impôt différé)	2017	2016
	\$	\$
Asie ¹	16 166	15 721
États-Unis	8 180	5 496
Canada	21 609	22 028
Europe		
Belgique	8 454	9 017
Allemagne	18 404	18 937
Autre	-	1 916
Total	72 813	73 115

¹) Aucun excédant 10 %.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, un client représentait environ 12 % des produits (16 % pour 2016) et est inclus dans les produits du secteur Matériaux électroniques.

18. Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

La ventilation de la variation nette des éléments du fonds de roulement hors trésorerie liés à l'exploitation est la suivante :

	2017	2016
	\$	\$
Diminution (augmentation) des actifs :		
Créances	4 134	6 238
Stocks	(10 338)	9 226
Impôt sur le résultat à recevoir	674	(4 187)
Autres actifs courants	(6 177)	(927)
(Diminution) augmentation des passifs :		
Dettes fournisseurs et charges à payer	(4 436)	(1 196)
Impôt sur le résultat à payer	2 917	1 824
Variation nette	(13 226)	10 978

Le rapprochement des actifs/passifs découlant des activités de financement se présente comme suit :

	31 décembre 2016	Flux de trésorerie	Variations hors trésorerie			31 décembre 2017
			Intérêts théoriques	Fluctuation du taux de change	Variations de la juste valeur	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Dette à long terme	325	(74)	-	20	-	271
Débiteures convertibles ¹	43 157	-	2 171	3 440	-	48 768
Option de conversion des débiteures	68	-	-	17	(85)	-
Swap de devises ¹	(189)	-	-	-	(3 413)	(3 602)
Produits différés	5 419	791	-	-	-	6 210
Total du passif net découlant des activités de financement	48 780	717	2 171	3 477	(3 498)	51 647

¹⁾ Les règlements des intérêts sont reflétés dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation dans les tableaux des flux de trésorerie consolidés.

Les opérations suivantes sont soit exclues des tableaux des flux de trésorerie consolidés, soit incluses dans ceux-ci :

	2017	2016
	\$	\$
a) Exclusion des ajouts impayés à la fin de l'exercice : Ajouts d'immobilisations corporelles	1 050 ¹	3 741
b) Inclusion des ajouts impayés au début de l'exercice : Ajouts d'immobilisations corporelles	3 741	4 181
Exclusion d'un reclassement des autres passifs aux dettes fournisseurs et		
c) Exclusion d'un reclassement des autres passifs aux dettes fournisseurs et charges à payer dont le règlement et le paiement finaux étaient exigibles en avril 2017	-	16 038 ²

¹⁾ Au cours du deuxième trimestre, la Société et un client se sont entendus pour déduire une créance d'un montant à payer au titre de l'acquisition d'immobilisations corporelles.

²⁾ En 2016, la Société a reclassé un montant de 16 038 \$ des autres passifs aux dettes fournisseurs et charges à payer.

19. Capital-actions

Autorisé :

- Un nombre illimité d'actions ordinaires, participantes et sans valeur nominale, comportant un droit de vote par action; et
- Un nombre illimité d'actions privilégiées pouvant être émises en une ou plusieurs séries, dont les conditions, les restrictions et les privilèges particuliers doivent être déterminés, pour chaque catégorie d'actions, par le conseil d'administration. Aux 31 décembre 2017 et 2016, aucune action privilégiée n'avait été émise.

Le 21 février 2017, la Bourse de Toronto a approuvé une modification à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société lancée le 11 octobre 2016, dans le cadre de laquelle la Société a le droit d'acheter aux fins d'annulation jusqu'à 2 100 000 (auparavant 600 000) actions ordinaires du 11 octobre 2016 au 10 octobre 2017. L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société est venue à échéance le 10 octobre 2017 et n'a pas été renouvelée.

Au 31 décembre 2017, la Société avait racheté et annulé 475 016 actions ordinaires (202 101 en 2016) à un prix moyen de 1,38 \$ (1,26 \$ en 2016) pour un montant total de 654 \$ (252 \$ en 2016). Un montant de 1 943 \$ (822 \$ en 2016) a été comptabilisé en diminution du capital-actions, et le solde de 1 289 \$ (570 \$ en 2016) a été porté en diminution du déficit.

20. Résultat par action

Le tableau qui suit présente le rapprochement des numérateurs et des dénominateurs utilisés pour le calcul du résultat de base et dilué par action :

Numérateurs	2017	2016
	\$	\$
Résultat net attribuable aux actionnaires de 5N Plus	12 023	(5 895)
Résultat net pour la période	12 013	(5 896)
Dénominateurs	2017	2016
Nombre moyen pondéré d'actions – de base	83 676 315	83 977 281
Effect dilutif :		
Options sur actions	336 979	-
Nombre moyen pondéré d'actions – dilué	84 013 294	83 977 281

Au 31 décembre 2017, 501 747 options sur actions au total ont été exclues du nombre moyen pondéré d'actions, dilué, du fait de leur effet antidilutif en raison du cours de l'action de la Société. C'est également le cas pour les débetures convertibles et pour les 1 555 860 nouvelles unités d'actions restreintes.

Au 31 décembre 2016, 2 860 648 options sur actions au total ont été exclues du nombre moyen pondéré d'actions, dilué, du fait de leur effet antidilutif en raison du cours de l'action de la Société. C'est également le cas pour les débetures convertibles.

21. Rémunération à base d'actions

Régime d'unités d'actions restreintes

Le 7 juin 2010, la Société a adopté un régime d'unités d'actions restreintes (« ancien régime d'unités d'actions restreintes ») qui s'ajoute au régime d'options d'achat d'actions. Les changements mineurs apportés à l'ancien régime d'unités d'actions restreintes ont été adoptés par le conseil d'administration en mai 2013. Toutefois, le 4 novembre 2015, le conseil d'administration a mis fin à l'ancien régime d'unités d'actions restreintes pour le remplacer par le nouveau régime d'unités d'actions restreintes et d'unités d'actions liées au rendement (comme défini ci-après). Par conséquent, aucune unité d'actions restreinte additionnelle ne sera créditée aux comptes des participants selon l'ancien régime d'unités d'actions restreintes. Seules les unités d'actions restreintes attribuées auparavant continueront d'être acquises et d'être réglées selon les termes de l'ancien régime d'unités d'actions restreintes. L'ancien régime d'unités d'actions restreintes permettait à la Société d'attribuer aux participants admissibles des unités d'actions fictives qui s'acquièrent après une période de trois ans. Les unités d'actions restreintes sont réglées en trésorerie et comptabilisées dans le passif. L'évaluation de la charge de rémunération et du passif connexe liés à ces attributions est fondée sur la juste valeur des unités d'actions attribuées et est passée en charges dans les frais généraux, frais de vente et frais d'administration sur la période d'acquisition des droits de trois ans.

À la fin de chaque période, les variations des obligations de paiement de la Société attribuables aux fluctuations de la valeur de marché de ses actions ordinaires à la Bourse de Toronto sont comptabilisées dans les frais généraux, frais de vente et frais d'administration. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, la Société n'a attribué aucune unité d'action restreinte (aucune en 2016), elle en a réglé 171 000 (148 950 en 2016) et elle en a annulé 53 000 (17 550 en 2016). Au 31 décembre 2017, 216 000 unités d'actions restreintes étaient en circulation (440 000 en 2016).

Régime d'unités d'actions restreintes et d'unités d'actions liées au rendement

Le 4 novembre 2015, la Société a adopté un nouveau régime d'unités d'actions restreintes et d'unités d'actions liées au rendement (le « nouveau régime ») pour remplacer l'ancien régime d'unités d'actions restreintes, afin d'améliorer la capacité de la Société à attirer et à maintenir en poste les personnes les plus compétentes pour agir à titre d'employés, d'administrateurs ou de dirigeants de la Société et de ses entreprises liées et de promouvoir un meilleur alignement des intérêts entre ces employés, ces administrateurs, ces dirigeants et les actionnaires de la Société. Le nouveau régime permet à la Société d'attribuer aux participants admissibles : i) des unités d'actions restreintes fictives qui s'acquièrent au plus tard trois ans après la date d'attribution; et ii) des unités d'actions liées au rendement fictives qui s'acquièrent au terme de certaines périodes, d'au plus trois ans, et en fonction de l'atteinte de certains critères de rendement déterminés par le conseil d'administration. Ce type de régime prévoit le règlement des unités d'actions restreintes et des unités d'actions liées au rendement au comptant ou en actions ordinaires émises à même le capital autorisé de la Société, d'un montant équivalent au cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires de la Société à la Bourse de Toronto au cours des cinq jours de Bourse qui précèdent immédiatement la date d'acquisition des droits rattachés aux unités d'actions restreintes et aux unités d'actions liées au rendement.

Dans le cas d'un licenciement motivé par la Société ou d'une démission volontaire du participant avant la fin d'un cycle de rendement, toutes les unités d'actions restreintes et les unités d'actions liées au rendement seront annulées immédiatement à la date à laquelle le participant est informé de son licenciement ou démissionne.

Dans le cas d'une cessation d'emploi non motivée par la Société, par exemple, si le participant est considéré comme étant en congé d'invalidité à long terme ou si le participant prend sa retraite avant la fin d'un cycle de rendement, le nombre d'unités d'actions restreintes qui seront acquises à la date de la cessation d'emploi seront calculées au prorata en fonction du nombre de mois travaillés jusqu'à la fin du cycle de rendement et toutes les unités d'actions liées au rendement seront annulées immédiatement.

Dans le cas du décès du participant avant la fin d'un cycle de rendement, le nombre d'unités d'actions restreintes qui seront acquises sera calculé au prorata en fonction du nombre de mois travaillés jusqu'à la fin de l'exercice précédant le décès du participant et toutes les unités d'actions liées au rendement seront annulées immédiatement.

Le nombre maximum d'actions ordinaires pouvant être émises selon le nouveau régime s'élève à 5 000 000. Les actions ordinaires relatives aux unités d'actions restreintes et aux unités d'actions liées au rendement devant être réglées au moyen de l'émission d'actions ordinaires, mais qui ont fait l'objet d'une renonciation ou qui ont été annulées ou réglées au comptant, doivent être disponibles pour les unités d'actions restreintes et les unités d'actions liées au rendement pouvant être attribuées par la suite aux termes de ce régime. Aucune unité d'actions restreinte ou unité d'actions liée au rendement devant être réglée au moyen de l'émission d'actions ordinaires ne peut être attribuée à un participant sauf si le nombre d'actions ordinaires : a) émises à des « initiés » au cours d'une période de un an donnée; et b) pouvant être émises à des « initiés » en tout temps aux termes du régime, ou en combinaison avec d'autres régimes de rémunération fondés sur des actions de la Société, ne peut dépasser 10 % du nombre total des actions ordinaires émises et en circulation.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, dans le cadre du nouveau régime, la Société a attribué 368 360 unités d'actions restreintes (1 245 000 en 2016) et elle en a annulé 37 500 (20 000 en 2016). Au 31 décembre 2017, 1 555 860 unités d'actions restreintes étaient en circulation (1 225 000 en 2016) dans le cadre du nouveau régime.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, la Société n'a attribué aucune unité d'actions liée au rendement (500 000 en 2016) et, au 31 décembre 2017, 500 000 unités d'actions liées au rendement étaient en circulation (500 000 en 2016).

Régime de droits à l'appréciation d'actions

Le 7 juin 2010, la Société a adopté un régime d'unités d'actions restreintes à l'intention des employés étrangers, qui a été légèrement modifié le 7 novembre 2012 par la Société et est devenu un régime de droits à l'appréciation d'actions qui permet à la Société d'attribuer aux administrateurs, aux membres de la direction et aux employés étrangers qui y sont admissibles des options sur actions fictives. Les droits à l'appréciation d'actions ont généralement une durée de six ans et s'acquièrent de façon égale sur une période de quatre ans à raison de 25 % par année à compter de l'exercice suivant la date d'attribution des droits à l'appréciation d'actions. Le montant versé en trésorerie est égal à la somme des différences positives entre le cours moyen pondéré selon le volume des actions ordinaires de la Société à la Bourse de Toronto au cours des vingt (20) jours de Bourse qui précèdent immédiatement la date d'exercice et le prix d'attribution de chaque droit à l'appréciation d'actions racheté.

Les changements des obligations de paiement de la Société découlant des variations de la valeur de marché des actions ordinaires à la Bourse de Toronto sont passés en charges à la fin de chaque période. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, la Société a attribué 542 700 droits à l'appréciation d'actions (35 000 en 2016), elle en a réglé 25 000 (aucun en 2016), elle en a annulé 30 000 (95 000 en 2016) et 30 156 ont expiré (4 519 en 2016). Au 31 décembre 2017, 722 695 droits à l'appréciation d'actions étaient en circulation (265 151 en 2016).

Régime d'unités d'actions différées

Le 7 mai 2014, la Société a adopté un régime d'unités d'actions différées, qui permet à la Société d'attribuer des unités d'actions fictives à des administrateurs et à des membres de la direction et employés clés désignés par le conseil, afin d'améliorer la capacité de la Société à attirer et à garder des personnes possédant la meilleure combinaison de compétences et d'expériences pour siéger au conseil d'administration de la Société ou pour intégrer l'équipe de direction. Les unités d'actions différées s'acquiescent en totalité à leur date d'attribution (sauf les 400 000 unités d'actions différées attribuées au chef de la direction de la Société le 2 mars 2016 et dont les droits seront acquis le 2 mars 2019) et sont payables au comptant à la date à laquelle le bénéficiaire désigné cesse d'être employé, administrateur ou dirigeant de la Société. Le montant versé au comptant est égal au cours moyen pondéré selon le volume des actions ordinaires de la Société à la Bourse de Toronto au cours des vingt (20) jours de Bourse qui précèdent immédiatement la date de paiement des unités d'actions différées. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, la Société a attribué 290 408 unités d'actions différées (745 503 en 2016) et elle n'en a réglé aucune (109 060 en 2016). Au 31 décembre 2017, 1 304 572 unités d'actions différées étaient en circulation (1 014 164 en 2016).

Régime d'options d'achat d'actions

Le 11 avril 2011, la Société a adopté un nouveau régime d'options d'achat d'actions en remplacement de l'ancien régime (l'« ancien régime ») qui avait été adopté en octobre 2007. Les conditions des deux régimes sont les mêmes, sauf que le nombre maximum d'options attribuées ne peut dépasser 5 000 000. Le nombre total d'actions pouvant être émises à l'exercice des options attribuées en vertu de l'ancien régime ne pouvait dépasser 10 % de l'ensemble des actions émises de la Société au moment de l'attribution des options. Les options attribuées en vertu du régime d'options d'achat d'actions peuvent être exercées pendant une période d'au plus dix ans à compter de la date d'attribution. Les options sur actions en circulation au 31 décembre 2017 peuvent être exercées pendant une période d'au plus six ans à compter de la date d'attribution. Les droits aux options s'acquiescent à un taux annuel de 25 % (100 % pour les administrateurs), à compter du premier anniversaire de leur attribution. Les options qui ne sont pas exercées expirent un mois après la date à laquelle le bénéficiaire cesse d'être employé, administrateur ou dirigeant de la Société, et après un an pour les administrateurs retraités.

Le tableau suivant présente de l'information concernant toutes les options sur actions en circulation :

	2017		2016	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$ CA		\$ CA
En circulation au début de l'exercice	2 860 648	2,63	1 558 345	3,74
Attribuées	288 000	1,75	1 445 000	1,65
Exercées	(597 500)	1,75	-	-
Annulées	(116 476)	2,50	-	-
Expirées	(209 925)	8,59	(142 697)	4,90
En circulation à la fin de l'exercice	2 224 747	2,20	2 860 648	2,63
Exercables à la fin de l'exercice	1 001 497	2,59	1 311 898	3,39

Le tableau suivant présente les options sur actions en circulation au 31 décembre 2017 :

Échéance	Prix d'exercice		Nombre d'options
	Bas	Élevé	
	\$ CA	\$ CA	
Avril et novembre 2018	2,22	3,61	313 997
Mai 2019	2,20	2,20	287 500
Mars à août 2020	3,33	4,29	282 000
Mars 2021	2,40	2,40	180 750
Mars 2022	1,65	1,65	872 500
Février 2023	1,75	1,75	288 000
			<u>2 224 747</u>

La juste valeur des options sur actions à la date d'attribution a été évaluée au moyen du modèle de Black et Scholes. Le cours historique des actions ordinaires de la Société sert à estimer la volatilité prévue et les taux des obligations d'État servent à estimer le taux d'intérêt sans risque.

Le tableau qui suit présente les données utilisées pour évaluer les justes valeurs moyennes à la date d'attribution des options sur actions attribuées pendant les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016 :

	2017	2016
Volatilité prévue du cours de l'action	59 %	70 %
Dividende	Aucun	Aucun
Taux d'intérêt sans risque	0,98 %	0,63 %
Durée de vie prévue de l'option	4 ans	4 ans
Juste valeur – moyenne pondérée des options émises	0,79 \$ CA	0,86 \$ CA

Le tableau qui suit présente la charge de rémunération à base d'actions, comptabilisée aux états du résultat net consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016 :

Charge	2017	2016
	\$	\$
Unités d'actions restreintes	1 709	854
Unités d'actions liées au rendement	356	117
Droits à l'appréciation d'actions	322	54
Unités d'actions différées	1 617	704
Options sur actions	386	517
Swap sur actions	80	-
Total	4 470	2 246

En juin 2017, la Société a conclu un swap sur actions en vue de réduire l'exposition de ses bénéficiaires aux fluctuations du cours de son action, étant donné que cette exposition a une incidence sur l'évaluation des unités d'actions différées, des unités d'actions liées au rendement, des unités d'actions restreintes et des droits à l'appréciation d'actions. La juste valeur du dérivé incorporé est comptabilisée dans les autres actifs courants avec le contrat de dépôt hôte correspondant. Toute autre variation de la juste valeur est comptabilisée dans la charge de rémunération à base d'actions (note 16).

Les montants suivants ont été comptabilisés :

Passif	2017	2016
	\$	\$
Unités d'actions restreintes	2 475	886
Unités d'actions liées au rendement	485	113
Droits à l'appréciation d'actions	418	90
Unités d'actions différées	2 748	960
Total	6 126	2 049

22. Engagements et éventualités

Engagements

La Société loue certaines installations et de l'équipement aux termes de contrats de location simple. Les paiements minimums futurs, compte non tenu des charges d'exploitation se présentent comme suit :

	2017	2016
	\$	\$
Au plus un an	1 828	2 044
Plus d'un an mais moins de cinq ans	3 316	4 367
Plus de cinq ans	-	-
Total	5 144	6 411

Au 31 décembre 2017, dans le cours normal des activités, la Société a conclu des lettres de crédit d'un montant de 432 \$ (741 \$ au 31 décembre 2016).

Éventualités

Dans le cours normal des activités, la Société est exposée à des événements pouvant donner lieu à des passifs ou des actifs éventuels. À la date de publication des états financiers consolidés, la Société n'avait connaissance d'aucun événement important susceptible d'avoir une incidence significative sur ses états financiers consolidés.

23. Transactions entre parties liées

Les parties liées à la Société sont des coentreprises, des administrateurs et des membres de la direction.

Sauf indication contraire, aucune des transactions avec ces parties liées n'est assortie de conditions particulières et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes impayés sont réglés en trésorerie.

Le 31 décembre 2016, à la suite de la fermeture de ses activités de production plus tôt au cours de cet exercice, Ingal a vendu ses actifs. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, la Société a acheté pour un montant de 496 \$ de gallium à Ingal.

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent les administrateurs (dirigeants ou non) et certains cadres supérieurs. Les charges liées à la rémunération des principaux dirigeants pour des services à titre de membres du personnel sont présentées ci-après :

	2017	2016
	\$	\$
Salaires	3 016	2 649
Rémunération à base d'actions	4 027	2 005
Total	7 043	4 654

24. Gestion du risque financier

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à différents risques financiers, notamment le risque de marché (risque de change, risque de taux d'intérêt et autre risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que le résultat net ou la valeur des instruments financiers de la Société fluctuent par suite de variations des prix du marché, comme les taux de change, les cours des actions et les taux d'intérêt.

La gestion du risque de marché vise à ramener à des niveaux acceptables l'exposition de la Société à de telles variations tout en maximisant le rendement.

i) Risque de change

Le risque de change représente l'exposition de la Société à une augmentation ou à une baisse de la valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des taux de change. La Société est principalement exposée au risque de change en raison de certains engagements de vente, d'acquisitions prévues, de certaines charges d'exploitation et dettes locales libellées en monnaie étrangère. En outre, ces activités sont exposées au risque de change surtout du fait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et d'autres comptes du fonds de roulement libellés dans d'autres monnaies que leurs monnaies fonctionnelles.

Le tableau qui suit résume en équivalents de dollars américains les principales expositions de la Société au risque de change au 31 décembre 2017 :

	2017				
	\$ CA	Euro	Livre sterling	RMB	Autre
	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	660	2 877	2 090	1 396	682
Créances	438	8 335	81	3 089	1 094
Autres actifs courants	6 141	-	-	-	-
Dettes fournisseurs et charges à payer	(10 600)	(8 369)	(775)	(2 298)	(1 289)
Dettes à long terme	(271)	-	-	-	-
Actifs (passifs) financiers nets	(3 632)	2 843	1 396	2 187	487

Le tableau qui suit montre l'incidence sur le résultat avant impôt d'un raffermissement ou d'un affaiblissement de cinq points de pourcentage des monnaies étrangères par rapport au dollar américain au 31 décembre 2017 pour les instruments financiers de la Société libellés dans d'autres monnaies que la monnaie fonctionnelle :

	\$ CA	Euro	Livre sterling	RMB	Autre
Raffermissement de 5 %	\$ (182)	\$ 142	\$ 70	\$ 109	\$ 24
Affaiblissement de 5 %	182	(142)	(70)	(109)	(24)

La Société a conclu un swap de devises pour couvrir les flux de trésorerie liés aux débentures convertibles en dollars canadiens. De plus, à l'occasion, la Société pourra conclure des contrats de change à terme pour vendre des dollars américains en échange de dollars canadiens et d'euros. Ces contrats visent à couvrir une partie du risque de change continu auquel sont exposés les flux de trésorerie de la Société puisqu'une grande partie de ses charges libellées en monnaies autres que le dollar américain est engagée en dollars canadiens et en euros. La Société pourrait également conclure des contrats de change en vue de vendre des euros en échange de dollars américains. Au 31 décembre 2017, la Société n'avait aucun contrat de change en cours.

ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les flux de trésorerie futurs fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La politique de la Société est de limiter son exposition à la fluctuation des taux d'intérêt en veillant à ce qu'une tranche raisonnable de sa dette à long terme et de ses débentures convertibles soit à taux fixe. La Société est exposée aux fluctuations de taux d'intérêt liées à sa facilité de crédit renouvelable, qui porte intérêt à taux variable. Une augmentation ou une diminution de 1 % des taux d'intérêt n'aurait pas d'incidence importante sur le résultat net de la Société.

iii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs fluctuent du fait des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'un client ou qu'une contrepartie à un contrat ne s'acquitte pas de ses obligations, entraînant ainsi une perte financière pour la Société. La Société a instauré une politique de crédit qui définit les pratiques courantes en matière de gestion du risque de crédit. Selon cette politique, tous les nouveaux comptes clients doivent être passés en revue avant d'être approuvés. La politique détermine également le montant maximum de crédit à accorder à chacun des clients. La solvabilité et la santé financière du client font l'objet d'un suivi continu.

La Société constitue un compte de correction de valeur pour créances douteuses conformément à l'évaluation que fait la direction des montants recouvrables. La valeur comptable des créances représente donc généralement le risque de crédit maximum auquel la Société est exposée. Aux 31 décembre 2017 et 2016, la Société a comptabilisé une réduction de valeur au titre des créances douteuses de 126 \$. Ces montants, le cas échéant, sont inclus dans les frais de vente, frais généraux et frais d'administration à l'état du résultat net consolidé, et sont présentés nets des montants recouverts correspondants de périodes antérieures.

Les contreparties aux instruments financiers peuvent exposer la Société à des pertes sur créances si elles ne respectent pas leurs obligations aux termes des contrats. Les contreparties de la Société pour ses dérivés et opérations de trésorerie se limitent à des institutions financières de qualité de crédit supérieure, qui font l'objet d'un suivi continu. Les évaluations de la solvabilité des contreparties reposent sur la santé financière des institutions et la cote de crédit accordée par des agences de notation externes. Au 31 décembre 2017, aucun actif financier n'était en souffrance, sauf certaines créances clients. Le classement chronologique des créances clients s'établit comme suit :

	2017	2016
	\$	\$
3 mois ou moins	3 123	3 414
Plus de 3 mois	189	91
Total	3 312	3 505

Le tableau suivant présente un résumé des variations du compte de correction de valeur pour créances douteuses :

	2017	2016
	\$	\$
Début de l'exercice	126	488
Dépréciation	50	73
Créances clients irrécouvrables sorties du bilan au cours de l'exercice	(38)	-
Montants inutilisés contrebalancés	(12)	(435)
Fin de l'exercice	126	126

Les montants imputés au compte de correction de valeur sont habituellement sortis du bilan lorsqu'on ne s'attend pas à recouvrer de montants additionnels.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la Société ne puisse respecter ses obligations financières à leur échéance. La Société gère le risque de liquidité auquel elle est exposée par la gestion de sa structure de capital. Elle gère également le risque de liquidité en surveillant continuellement les flux de trésorerie réels et projetés, en prenant en considération les ventes et les encaissements de la Société et en faisant correspondre les échéances des passifs financiers avec celles des actifs financiers. Le conseil d'administration passe en revue et approuve les budgets d'exploitation et d'immobilisations annuels de la Société, ainsi que les opérations significatives hors du cadre de l'activité ordinaire, y compris les projets d'acquisition et les autres investissements importants.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers de la Société au 31 décembre 2017 :

	2017				
	Valeur comptable	1 an	2 ans	3 ans	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Dettes fournisseurs et charges à payer (note 10)	57 043	57 043	-	-	57 043
Dettes à long terme	271	271	-	-	271
Débiteures convertibles	48 768	3 170	50 474	-	53 644
Total	106 082	60 484	50 474	-	110 958

25. Gestion du capital

Les objectifs de la Société dans la gestion de son capital sont de préserver sa capacité à poursuivre ses activités afin de fournir un rendement sur investissement aux actionnaires et des avantages aux autres parties prenantes, ainsi que de maintenir une structure du capital optimale aux fins de réduction du coût de financement.

Afin de maintenir ou de rajuster la structure de son capital, la Société peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, rembourser du capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions ou vendre des actifs pour réduire la dette.

La Société doit obtenir l'approbation de ses prêteurs pour certaines opérations en capital, comme le paiement de dividendes et les dépenses en immobilisations supérieures à un certain niveau.

La Société surveille son capital en fonction du ratio emprunts/capitaux propres. Ce ratio correspond au quotient obtenu en divisant la dette nette par les capitaux propres. La dette nette correspond aux emprunts (dette à long terme, débentures convertibles et swap de devises dans l'état de la situation financière consolidé) moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Les capitaux propres correspondent aux capitaux propres attribuables aux actionnaires de 5N Plus inc. à l'état de la situation financière consolidé.

Aux 31 décembre 2017 et 2016, les ratios emprunts/capitaux propres se présentent comme suit :

	2017	2016
	\$	\$
Dette à long terme, y compris la partie courante	271	325
Débentures convertibles	48 768	43 157
Swap de devises (note 16)	(3 602)	(189)
Total de la dette	45 437	43 293
Moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(34 024)	(24 301)
Dette nette	11 413	18 992
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	105 446	88 522
Ratio emprunts/capitaux propres	11 %	21 %

26. Charges, classées par nature

Charges, classées par nature	2017	2016
	\$	\$
Salaires	38 388	37 383
Charge de rémunération à base d'actions (comprise dans les charges du siège social et les montants non affectés) (note 21)	4 470	2 246
Amortissement des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles (notes 6 et 7)	8 226	10 739 ¹
Dépréciation des actifs non courants	3 100 ¹	-
Amortissement d'autres actifs	221	1 277
Profit sur la sortie d'immobilisations corporelles	(1 887)	-
Frais de recherche et de développement, déduction faite du crédit d'impôt	1 761	3 212
Coûts des litiges et de restructuration	(2 953) ²	5 945 ³

- 1) Au cours du quatrième trimestre de 2017, la Société a comptabilisé des pertes de valeur d'un montant de 3 100 \$ relativement à ses actifs non courants (1 116 \$ pour le matériel de production, 837 \$ pour la technologie et 1 147 \$ pour les frais de développement) afin de tenir compte des modifications récentes dans les hypothèses servant à évaluer la valeur comptable d'actifs spécifiques utilisés pour le développement de produits dans le secteur Matériaux électroniques. Les modifications apportées aux hypothèses découlent d'une décision concrète de revoir la stratégie de pénétration du marché, les autres facteurs demeurant constants. Elles ont été motivées par le report volontaire de l'augmentation des volumes de production afin de prioriser les produits assortis de primes plus élevées, utilisés dans des applications cibles, et dont le cycle de pénétration du marché est plus long par rapport à celui d'autres produits. Un taux d'actualisation de 17,5 % a été utilisé pour déterminer la valeur recouvrable de ces actifs non courants.
- 2) Comprennent les produits découlant d'une modification visant à optimiser les ententes commerciales, contrebalancés par le coût associé à l'arrêt d'une activité secondaire.
- 3) Le 29 septembre 2016, la Société a annoncé son intention de regrouper les activités qu'elle exerce à Wellingborough, au Royaume-Uni, avec d'autres installations du Groupe, en plus de regrouper les activités qu'elle exerce à DeForest, dans l'État du Wisconsin, aux États-Unis et à Fairfield, dans l'État du Connecticut, aux États-Unis au cours du premier semestre de 2017 dans une nouvelle installation modernisée aux dimensions appropriées située dans l'État du Connecticut, plus précisément à Trumbull. Par conséquent, au cours du troisième trimestre de 2016, conformément à IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, la Société a comptabilisé des coûts de restructuration de 3 500 \$, qui comprenaient principalement des indemnités de départ et d'autres coûts liés à la fermeture de sites. Au 31 décembre 2016, un montant de 155 \$ avait été payé. Au cours de 2017, un montant additionnel de 406 \$ a été comptabilisé et au 31 décembre 2017, le montant de la provision s'établissait à 225 \$. De plus, la Société a comptabilisé un amortissement accéléré de 1 804 \$ par suite de son analyse de la durée de vie économique et de la valeur comptable des immobilisations corporelles de ces sites.